

Janvier 2011

Maroc : Course à l'armement

Le Maroc lache ses retraités

Focus sur Taza

Marocaines éprises des Turcs

MAGHREB Quand la rue s'embrase



Edito



Un pas en avant, deux pas en arrière

Depuis neuf ans à la tête du portail Yabiladi.com, j'ai vu passer plusieurs ministres dédiés aux MRE, ainsi que de nombreuses communications politiques publiques à l'égard de la diaspora. Si pendant longtemps les actions se limitaient à de la communication [souvent maladroite], force est de constater une amélioration sensible dans l'approche des spécificités de cette communauté. Des mesures vont dans le bon sens et nous avons eu l'occasion de le souligner sur Yabiladi.com.

Parmi celles-ci, citons la gratuité des passeports biométriques pour les mineurs, l'enseignement de la langue amazighe, ou encore l'abattement des droits de douanes pour l'import de leurs véhicules d'occasion pour les retraités MRE. Or cette dernière mesure, présentée par le Ministre M. Ameur, comme un succès indéniable (plus de 26 000 retraités en ont profité) a été vidée de toute sa substance depuis le 1er janvier 2011. Le ministère du Transport et de l'Equipement a promulgué une nouvelle loi interdisant l'homologation de tout véhicule de plus de 5 ans d'âge. Nous sommes rapidement montés au créneau pour vérifier que les retraités (au moins) bénéficieraient d'une dérogation. Aucun ministère n'a pu nous apporter des éclaircissements. Nous avons obtenu un début de réponse (malheureusement décevant) du côté du Centre d'homologation. Mais celui-ci a finalement exclu toute dérogation pour les retraités en mettant en avant l'argument environnemental qui ne tient pas la route (Cf. page 10).

Une mesure censée être un geste symbolique à destination de nos retraités a été, semble-t-il, sabordée pour ménager les intérêts des concessionnaires automobiles au Maroc. Des calculs

court-termistes oubliant que cette mesure avait une portée intergénérationnelle, permettant de maintenir les liens entre le Maroc et les enfants de MRE.

A propos toujours des retraités MRE, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en France a bénéficié d'une mystérieuse aide des services de la police des frontières marocaine (Cf. page 08). Cette dernière aurait ainsi transmis le détail des entrées et sorties des chibanis afin de prouver qu'ils passaient la majeure partie de l'année au Maroc. De simples citoyens Marocains qui subissent le même traitement qu'un criminel recherché par Interpol, cela laisse sans voix. D'ailleurs le ministre M. Ameur n'a pas répondu à ma question sur ce sujet lors de l'émission télévisée Biladi. Comment peut-on criminaliser de vieux travailleurs saisonniers qui toute leur vie ont jonglé entre le Maroc et la France, 6 mois ici, 6 mois là-bas?

Ces deux coups portés à nos aînés ont ému de nombreux jeunes MRE. Comment un pays qui n'arrive pas à mener à son terme la seule petite mesure en faveur des retraités, qui les abandonne aux mains du zèle administratif de la CAF, peut-il mener une politique en faveur des nouvelles générations? La gratuité des passeports biométriques suffira-t-elle à reconquérir le cœur de cette nouvelle jeunesse MRE? On peut raisonnablement en douter.

Il est évident que le gouvernement marocain ignore comment gérer les nouvelles générations de MRE. Nous sommes surpris de constater que c'est avec le même désarroi que des politiques sont menées à l'égard de nos ainés. Un pas en avant, deux pas en arrière...

Mohamed Ezzouak

LE MENSUEL

04 Photomaton

08 MRE

La police marocaine « poignard dans le dos » les retraités MRE

- 10 Volte-face : Fini l'importation de voitures de plus de 5 ans au Maroc
- 12 Nouvelles mesures financières concernant les MRE
- 13 Angleterre : un septuagénaire marocain perdu pendant trois jours

14 Maroc

Maroc, nouveau Davos des vacances pour les hommes politiques

- 16 Benchemsi en a-t-il assez du Maroc tel qu'il est ?
- 17 Trafic de drogue, Le Maroc sonne le glas
- 18 Chronique de Bouchta Jebli
- 20 Dossier : Quand le Maghreb s'embrase

26 International

Sahara: No man's land pour l'opérateur téléphonique Free?

- 28 Terrorisme au Sahel, Un danger nommé AQMI
- 30 Des musulmans marocains solidaires avec les coptes aux Pays-Bas
- 31 Musulmans d'Europe : Ces sondages qui inquiètent

32 Focus

Taza : Rattraper le temps perdu... dans la modernité 34 Une position stratégique, un rôle déterminant dans l'histoire

36 Economie

Les médias marocains à l'heure du « Big-Bang numérique »

- 38 Le Maroc parmi les leaders africains en dépenses militaires
- 40 Les intempéries en Europe font le bonheur du sel marocain
- 42 Marrakech : Carrefour des jeunes leaders méditerranéen
- 44 Portrait: Rachid Bakhalq

46 Sport

Hockey sur glace, Le Maroc chausse les patins

- 48 A la découverte d'Ibrahim Afellay, le premier Marocain du Barça
- 50 Barcelona World Race, La douane marocaine s'invite à la course
- 51 Inauguration du Grand Stade de Marrakech

52 Culture

Cinéma au Maroc

- 54 Le Maroc atteint par la folie des multiplexes
- 55 Tajine Electrik : Mazagan sort un troisième album

56 Agenda

57 Yabiladies

Le supplément féminin

Mag

Directeur de la publication

Mohamed Ezzouak

Rédacteur en chef

Frédéric Schmachtel

Rédaction

Halima Djigo Ghita Ism<u>aïli</u>

Oumar Baldé

Ibrahima Koné

Yann Ngomo

Elimane Sembene

Conception graphique

Maghnia Zeriouh

Directeur technique

Marouane Benabid

Conception web

Mohammed Reda Biya Anouar-Charif Zekri

Direction commerciale

Salma Sentissi

Yabiladi Mag est édité par

Web Stratégie

8 Rue Assad Bnou

Zarara

20330 Casablanca

Maroc

Contacts

Rédaction:

redaction@yabiladi.com

Régie publicitaire :

salma@yabiladi.com











epuis décembre 2009, ils ne percevaient plus leurs Aides personnalisées au logement (APL), et ce n'est qu'en avril 2010 que sur intervention d'un avocat, la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Perpignan informait certains d'entre eux de leur situation. L'information qui leur a été donnée, c'est qu'ils ne passaient pas suffisamment de temps en France pour pouvoir bénéficier de l'APL. De plus, certains ont été sommés de rembourser les « indus » perçus durant les 3 dernières années.

Deux procès ont été entamés par la suite, tout comme une procédure auprès de la CAF. Cette dernière a consenti, en novembre 2010, à reprendre les paiements de trois retraités. Mais ce qui surprend dans ce dossier reste le fait que la CAF ait eu vent des déplacements des retraités.

Vérifier les passeports : Une pratique discriminatoire, selon la HALDE

Normalement, la CAF ne dispose d'aucun moyen propre pour obtenir des informations sur les entrées ou sorties du territoire des bénéficiaires de l'APL. Mais pour se renseigner, la CAF (et d'autres caisses) demandaient dans un premier temps aux retraités de montrer leurs passeports. Ainsi, elle pouvait vérifier les tampons et les dates d'entrée et de sortie des personnes concernées.

La Haute autorité de lutte contre la discrimination et pour l'égalité (HALDE), s'est depuis longtemps prononcée contre le contrôle des passe

ports comme moyen d'enquête. Dans un avis rendu en avril 2009, elle estimait d'ailleurs que cette procédure visait uniquement les vieux migrants et ne devait pour cela plus être appliquée. Au mois de juin la même année, elle annulait une décision de suspension de l'APL à des retraités en région parisienne.

C'est tout logiquement que l'affaire des retraités de Perpignan a été portée devant la HALDE le 21 décembre 2010, par leur avocat, Me Abderrahim Chninif. Il poursuit la CAF et l'Assurance Retraite pour discrimination.

La police marocaine vient à l'aide de la CAF

Toutefois, vérifier les passeports n'était pas le dernier moyen de la CAF pour surveiller les bénéficiaires de l'APL. Jeudi 9 décembre 2010, la CAF de Perpignan a surpris les défenseurs des retraités marocains. Dans le procès qui lui est intenté devant le Tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS), elle a présenté au juge des documents de la police aux frontières marocaine, détaillant avec précision les entrées et sorties des retraités marocains sur le territoire marocain, entre juillet 2005 et février 2010. L'ATMF a obtenu une copie du document en question (voir photo).

Alors que la défense se basait sur le fait que la CAF n'avait aucun moyen légal de connaître la durée de résidence exacte de ces personnes dans leurs logements à Perpignan, ces documents viennent poser une nouvelle menace sur les retraités marocains. En plus de ne plus recevoir d'APL, d'être sous la menace de devoir

rembourser 3 ans d'APL, les retraités marocains risquent d'être attaqués pour escroquerie, ce qui peut leur valoir des peines de prison.

Les retraités marocains, traités comme des criminels ?

L'ATMF a vivement critiqué cette collaboration inhabituelle. Elle a ainsi dénoncé « cet excès de zèle de la part des autorités marocaines qui participent à la criminalisation des vieux migrants et à la chasse aux pauvres. » Qu'il y ait une collaboration pour arrêter des narcotrafiquants, des terroristes, ou à la rigueur des immigrés clandestins, cela se comprend. Mais quel intérêt la police marocaine peut-elle avoir à transmettre ces informations et à donner ce coup de poignard dans le dos des retraités marocains ?

Interrogé sur le plateau de l'émission Biladi, diffusée le 1er janvier 2011 sur la chaîne Al Aoula, sur cette coopération entre les instances marocaines et la CAF, le ministre de la Communauté marocaine à l'étranger, Mohamed Ameur, a éludé la question. Il s'est contenté de répondre que son ministère suivait cette affaire et qu'il était prêt à apporter un soutien juridique aux retraités marocains.

Me Chninif, l'avocat des retraités, reste quant à lui intrigué par la nature même des documents fournis à la CAF. En effet, ces derniers ne comportaient aucune signature, pas de tampon ni de cachet... Selon lui, ces documents « n'ont aucun caractère officiel et ne peuvent nullement avoir une force probante ». Affaire à suivre.

PROF. SALARI	Œ	•				-591	NE :	3	00	/00	/1950
ADRESSE DR-1	mer all property	TEMT	A SUBSECULAR A	ZE	s						
5 26/12/2009 E 27/07/2009 S 13/09/2008 E 16/06/2009 S 16/08/2007 S 23/08/2006 E 30/07/2006 S 13/09/2009 E 01/09/2005 S 27/08/2005	15:36 D.P.N. 18:13 D.P.M. 92:33 D.P.M. 14:53 D.P.M. 20:29 D.P.M. 03:40 D.P.M. 03:40 D.P.M. 05:45 D.P.M. 13:09 U.P.M. 13:09 U.P.M. 13:09 D.P.M. 06:10 D.P.M.	TANGER CANGER CA	9 9000005 0 9658466 0 9749326 0 9749326 0 9749326 0 9316977 0 9316977 1 9316977 1 9316977 1 9316977	20,000,000,000	103 103 103 431 413 103 413 103	- 43 - 43 - 41 - 43 - 41 - 43 - 43 - 43	6 -11331	777	- A		(T440

Volte-face

Fini l'importation de voitures de plus de 5 ans pour les retraités MRE

Y aura-t-il un jour des mesures sincères et praticables pour facilitér la vie des retraités marocains qui vivent à l'étranger ? La police marocaine les trahit en donnant des informations à la CAF française, et depuis le 1er janvier 2011, une des mesures qui semblait rencontrer un réel succès a été vidée de son intérêt. L'abattement de 85% du dédouanement de véhicules importés ne s'appliquera plus qu'aux voitures de moins de 5 ans; les voitures plus anciennes ne pourront plus être importées. ans un article daté du 3 décembre 2010 sur l'importation de voitures au Maroc, nous avions annoncé que les retraités MRE qui bénéficiaient de l'abattement, pouvaient avoir une dérogation pour l'homologation des véhicules de plus 5 ans. A notre grand étonnement, le directeur du Centre national d'essais et d'homologation (CNEH), nous a contactés fin décembre pour corriger cette affirmation.

Pour rappel, le nouveau code de la route prévoyait qu'à partir du 1er janvier 2011, les voitures d'occasion ayant plus de 5 ans d'âge ne seraient plus homologuées au Maroc. Toutefois, des dispositions spéciales étant prévues mais non précisées par le décret d'application. Nous avions contacté le ministère des MRE, le ministère des Transports et le CNEH pour des précisions à ce sujet. Mais selon le directeur du CNEH avec qui nous avions eu un échange par email, il y a eu méprise. M. Ezzaim explique en effet que les retraités continueront à bénéficier de la disposition concernant le rabattement de 85%, mais il n'y a pas de dérogation sur la limite d'âge.

Donc exit l'alinéa qui stipulait qu'une dérogation pouvait concerner les MRE. Et volte-face sur la réponse qui nous avait été donnée il y a quelques semaines par M. Ezzaim qui nous précisait : « Le décret rajoute la limite de vétusté à 5 ans, sauf dispositions pour les MRE. La seule disposition

prise concerne le retour des retraités ». Il nous avait alors semblé que les retraités MRE seraient les seuls à qui s'appliquerait une exception.

Mais aujourd'hui, après plusieurs contacts avec les ministères et le CNEH, nous en sommes revenu au point de départ : un flou total sur une loi qui stipule qu'une dérogation pourra être accordée aux MRE, mais personne ne peut l'expliquer. Pis, M. Ezzaim conclu qu'en fin de compte, aucune exception n'était prévue.

Notre crainte, formulée plus tôt, s'avère donc fondée. Cette mesure technique risque de mettre à mal les efforts du ministère des MRE visant à faciliter l'importation de voitures aux retraités MRE. On peut même clairement affirmer qu'elle vide la mesure de toute sa substance. En règle générale, un retraité MRE envisagera de dédouaner son véhicule qui souvent a bien plus de 5 ans. Et difficile pour cette catégorie de personnes aux revenus souvent modestes d'envisager l'achat d'un véhicule de moins de 5 ans.

Dans son bilan des actions menées en 2010, le ministre des MRE avait, le 6 octobre dernier, présenté le chiffre de 26 662 véhicules ayant bénéficié de l'abattement comme un franc succès. Au vu de cette nouvelle mesure, il est difficilement concevable que ce « succès » puisse se répèter en 2011.

Tordons le cou à l'argument écologique



Volkswagen Golf IV 1.9 TDI 130 (2001-2003) 7CV

140g/km

Porsche Cayenne Diesel (2009-2010) 16CV

244g/km



« Il y a le nouveau référentiel technique d'homologation qui exige de toute façon des véhicules moins polluants, à un niveau de seuils d'émission équivalents à Euro 4, c'est à dire des véhicules sortis d'usines en 2005 et après. », voilà la justification apporté par le Directeur du CNEH pour exclure de l'importation tout véhicule datant d'avant 2006. Si on se réfère à cet argument tout véhicule d'occasion datant de 2001 par exemple émettrait plus de CO2 que n'importe quel véhicule produit après 2006.

Nous avons donc suivi cette logique en établissant un petit comparatif très instructif. Nous nous sommes limités à 2 véhicules diesel, un modèle très fréquent chez les MRE fabriqué entre 2001 à 2003, et un autre plus fréquent dans les beaux quartiers de Casablanca produit en 2009-2010. On passe ainsi quasiment du simple au double… en défaveur du véhicule le plus récent. L'argument vert semble avoir pris du plomb dans l'aile.



es MRE peuvent désormais acquérir un bien immobilier au Maroc en devises étrangères. Nous annoncions cette autorisation dans nos colonnes début décembre. La mesure est effective depuis la parution d'une circulaire (n°1731) le 29 novembre dernier. A présent, pour l'achat de biens immobiliers il suffit tout juste de verser son argent en euros auprès de sa banque marocaine. Celle-ci se charge de la conversion en dirhams avant d'opérer le transfert auprès du vendeur ou du promoteur immobilier. Il ne sera plus nécessaire de faire ses transactions en dirhams. Le règlement peut se faire en devises à partir du pays de résidence.

En plus de cela, dans le cas d'une revente du bien acquis au Maroc, la possibilité est offerte de rapatrier son argent dans son lieu de résidence en devises, sans accord préalable de l'Office des changes. Ainsi, en cas de besoin, une MRE habitant en France par exemple, pourra revendre son bien et récupérer des euros. On apprend également de nos confrères de la Vie Eco que le régime des changes a été assoupli pour les MRE. Ils ont à présent le droit de racheter les devises qu'ils ont cédées sur le marché des changes à hauteur de 50%, au lieu de 40% auparavant, dans la limite de 100 000 DH, au lieu de 50 000 DH par le passé.

D'autre part, les banques sont autorisées à rémunérer les comptes en devises ouverts des MRE. Le taux d'intérêt qui sera pratiqué reste à ce jour inconnu. Pour rappel, il est possible de détenir un compte en devises auprès des banques marocaines sur simple demande et ce, quel que soit le montant en devises apporté à titre de versement initial.

L'objectif de ces différentes mesures semble clair. Elles doivent inciter les Marocains de l'étranger à investir davantage au Maroc. L'année 2011 montrera à quel point ces dispositions pourront être efficaces.



assurons-nous, la cause de cette mésaventure n'est pas à inputer à une quelconque maladie liée à l'âge avancé de Mohammed, du moins si l'on se réfère au site de la radio anglaise BBC. La situation insolite de ce senior ne serait qu'une des conséquences des intempéries qui ont touché l'Europe en fin d'année 2010.

Le septuagénaire marocain était sorti pour déposer sa femme à l'aéroport de Londres-Gatwick. Mais en

rentrant chez lui, il a tout simplement perdu son chemin, désorienté par les chutes de neige.

Il a ainsi passé les journées du 23 au 25 décembre 2010 à errer sur les routes anglaises, sans assistance, vu que, toujours selon BBC, l'homme n'avait pas de téléphone mobile sur lui. Et comble de l'infortune, son système de navigation GPS était hors-service, d'après ses décla-

rations aux journalistes anglais.

Dans son combat pour retrouver son chemin, Mohammed fera un véritable tour du sud de l'Angleterre, selon ce qu'a révélé l'analyse du système de reconnaissance de plaques d'immatriculation. Entre temps, les membres de sa famille, inquiets de ne pas le revoir, signalent sa

disparition à la police.

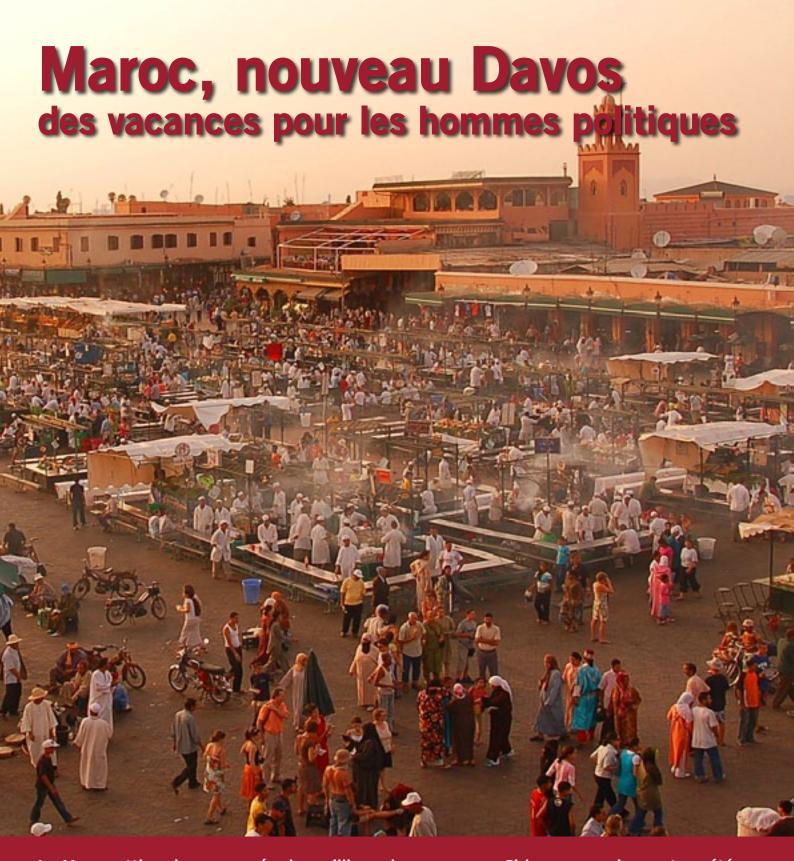
C'est finalement le jour de Noël, dans l'après-midi, que les autorités finissent par

retrouver Mohammed. Celui-ci avait heurté une caméra de surveillance dans la ville d'Oxford. Il sera reconduit au poste de police local, où sa famille le récupèrera quelques heures plus tard.

Une belle frayeur pour lui et les siens, mais une histoire qui se termine bien néanmoins, comme le souligne un porte-parole de la police aux journalistes de la BBC. ■

Janvier 2011 Yabiladi MAG

[Insolite]



Le Maroc attire chaque année des millions de voyageurs. Si beaucoup viennent en été se faire une santé au soleil, la fin d'année ensoleillée a également ses habitués. Parmi lesquels, de nombreux hommes politiques et décideurs, mais aussi des célébrités du monde entier. Pour la fin 2010, une dizaine de personnalités politiques a choisi le Maroc comme destination de vacances.

e Maroc a attiré au courant de l'année 2010, plus de 9 millions de touristes. Si 2010 a ■ été une année particulière pour le nombre enregistré de touristes, elle l'a été aussi pour les catégories de touristes venues en décembre au Maroc. En effet, pour la fin d'année, le Royaume a été pris d'assaut par des visiteurs pas comme les autres, venus de plusieurs pays, notamment la France. Il s'agissait de décideurs et d'hommes politiques.

Le couple présidentiel français, Nicolas et Carla

Bruni Sarkozy, a ouvert le bal. Depuis la mi-décembre, l'Élysée a officialisé la destination du président et son épouse. Les Sarkozy ont choisi Marrakech pour passer les fêtes de fin d'année, et ce, pour la deuxième année consécutive.

Beaucoup de politiciens, de droite comme de gauche font comme les Sarkozy. Marrakech, Essaouira, Ouarzazate, le Maroc est devenu la destination privilégiée par les politiques français. Une dizaine de personnalités politiques françaises

a séjourné dans des villes du centre et du sud du Maroc à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Un des habitués de la destination Maroc : Dominique Strauss-Kahn. Le directeur général du Fond monétaire international (FMI) et possible candidat à la présidentielle française de 2012 a d'ailleurs passé une partie de son enfance au Maroc. Avec sa femme Anne Sinclair, ils ont passé quelques jours dans la ville ocre et à Ouar-

zazate. De même, l'ancien président Jacques Chirac et son épouse Bernadette, ont comme à l'accoutumé, séjourné dans « l'un de leurs hôtels préférés » à Taroudant, selon le Journal du dimanche (JDD).

A côté de ces habitués, il y avait les nouveaux arrivants: Isabelle et Patrick Balkany, le couple dirigeant à la mairie de Levallois-Perret (Hautsde-Seine), Jean-Louis Borloo, l'ex-ministre de l'Écologie, et son épouse Béatrice Schönberg. Sans oublier l'ancienne candidate socialiste et

> actuelle présidente de la région Poitou-Charentes, Ségolène Royal, qui a posé ses valises dans

> française, d'autres décideurs et célébrités ont mis le cap sur le Maroc pour finir l'année 2010. C'est le cas notament de l'émir du Oatar ou du président du Gabon. Ainsi, ce chassé-croisé d'hommes politiques en l'espace de quelques jours, a fait du Maroc une sorte de Davos des vacances, plus informel mais plus chaleureux.

Le Maroc est devenu une un palace à Ouarzazate. sorte de Da-A l'instar du monde de la politique vos des va-

> Enfin, plus traditionnel pour Marrakech, des personnalités du monde du show bizz mais aussi du sport y ont passé les derniers jours de 2010. Se sont rendus à Marrakech notamment le producteur de la reine de la pop, Lady Gaga, les footballeurs français Zinedine Zidane et Nicolas Anelka, et l'humoriste Jamel Debbouze.

> Pour la fin 2011, on reprendra les mêmes et on recommencera.



Un magnat russe prend 30 chambres à La Mamounia

Autre personnalité qui a jeté son dévolu sur la ville ocre : Roman Abramovitch, propriétaire du club de football londonien Chelsea. Le milliardaire et homme d'affaires russe a investi le palace La Mamounia en compagnie de 60 « rich and beautiful people » avec qui il est en affaire. Au menu, farniente et boulot. Selon Maghreb Intelligence, Abramovich aurait mis à profit ces moments avec ses partenaires pour envisager avec eux les pistes de croissance de leurs entreprises au Maroc.

Janvier 2011 Yabiladi MAG

cances, plus

informel

mais plus

chaleureux



« Ceci est le dernier éditorial que j'écris pour TelQuel », lisait-on dans le premier article du numéro double de l'hebdomadaire TelQuel, daté du 25 décembre au 7 janvier 2011. Dans cet édito intitulé « Au revoir et merci ». Ahmed Reda Benchemsi (ARB) tirait sa révérence, confirmant des rumeurs de départ qui circulaient depuis novembre 2010.

es rumeurs circulaient dans la presse depuis plusieurs semaines, mais à la demande du journaliste, un démenti a été publié le 16 novembre 2010, dans lequel, le fondateur du défunt magazine arabophone Nichane, précisait qu'il n'avait ni l'intention de partir, ni de céder ses parts dans le groupe Presse Directe. ARB opère cependant une bien étrange volte-face quelques semaines plus tard, en annonçant luimême son départ de « l'hebdomadaire le plus vendu et le plus lu du Royaume ». Plus intriguant, les raisons du divorce entre Benchemsi et TelQuel restent floues.

Nouvelle vie aux États-Unis?

« Chacun, bien entendu, est libre d'émettre les interprétations qui lui semblent pertinentes. L'explication, mon explication, est lucide autant qu'apaisée : si je pars, c'est qu'il arrive un moment, dans la vie de chacun, où il faut savoir prendre de la distance et oser de nouvelles expériences. L'heure est venue pour moi de répondre à l'appel de prendre le large, de continuer mon apprentissage ailleurs, autrement », écrivait ARB dans son dernier édito. Pas un mot donc sur les motivations qui l'auraient poussé à aller « apprendre ailleurs et autrement ».

Si ARB n'a pas dit précisément ce qui l'a poussé à vendre ses parts dans Presse Directe, les rumeurs – encore une fois – évoquent les États-Unis. Selon certaines de ces rumeurs, Benchemsi devrait rejoindre l'équipe du magazine Newsweek à New-

York. Pour d'autres sources dont le quotidien l'Economiste, ARB irait étudier à la prestigieuse université de Princeton dans le New-Jersey. Ali Lmrabet, l'ancien patron de Demain, pour sa part, pense que Benchemsi souhaiterait se rapprocher du prince Moulay Hicham, cousin du roi Mohammed VI.

Exil volontaire ou subi?

Dans son éditorial du 27 décembre 2010 titré « Ce n'est qu'un au revoir », Samir Chaouki, directeur de publication du journal Les Échos Quotidien, déclarait : « Il a subi harcèlement et pressions, indirects bien sûr, comme d'autres d'ailleurs ».

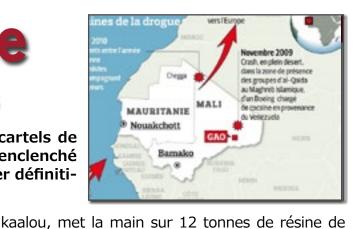
Et pourtant, hormis un petit coup de gueule du ministre de la Communication Khalid Naciri envers ARB après son édito sur les évènements de Lâayoune paru dans le N°448, il n'y avait plus eu d'empoignades entre le pouvoir et TelQuel ces derniers mois.

Cependant, pour certains observateurs, le départ de Benchemsi était nécessaire pour la survie de Telquel. Un départ volontaire donc pour éviter une fin semblable à celle de son cousin Nichane, mort d'asphyxie publicitaire. Mais pour TelQuel, il faut relativiser ce point car l'hebdomadaire a toujours vécu avec le soutien des annonceurs indépendants du pouvoir, les multinationales notamment.

Benchemsi aurait-il dès lors tout simplement voulu prendre un autre départ dans sa carrière ?

Trafic de drogue Le Maroc sonne le glas

Les autorités marocaines veulent museler les cartels de la drogue, et elles le font savoir. Le Royaume a enclenché une véritable guerre avec comme objectif : rayer définitivement les trafiquants de la carte.



ifficile de s'en cacher, le Maroc est devenu une des plaques tournantes du commerce de stupéfiants. Désormais il ne se passe presque aucune semaine sans que les médias ne fassent écho de démantèlements de réseaux de trafiquants. Mais le Royaume, qui était jusque là connu pour le cannabis, voit débarquer, de plus en plus, le trafic de cocaïne. Cette drogue, en provenance d'Amérique du sud, passerait davantage par le territoire marocain pour être acheminée vers l'Europe. Face à cette recrudescence de trafics, il était temps pour les autorités de passer à la vitesse supérieure et de siffler la fin de la récréation.

Chronique d'une impressionnante chasse aux cartels de drogue...

Tanger, décembre 2010. Deux étrangers tombent dans les mailles des douaniers. Ce couple franco-sénégalais qui venait de Mauritanie était en possession de 15 kg de co-caïne. Ils tentaient de traverser la Méditerranée via le Port Tanger Med.

Essaouira, décembre 2010. Trois trafiquants de stupéfiants dont un Allemand recherché par Interpol sont arrêtés.

Taounate, décembre 2010. La Gendarmerie royale met la main sur deux quintaux de résine de cannabis, deux quintaux de semences de cette drogue et un kilogramme de chira. Un agriculteur a aussi été interpellé pour son implication présumée dans cette activité prohibée.

Bab Sebta, décembre 2010. Dans ce point de passage vers Ceuta, trois individus en possession de 50 grammes de cocaïne sont appréhendés par les limiers.

Chefchaouen, 4 janvier 2011. La gendarmerie, invité surprise dans les douars Aounat et Tarte-

de chira en poudre.

Taounate, 5 janvier 2011. Les forces de l'ordre mènent une perquisition dans trois maisons de cultivateurs de chanvre indien qui étaient dans la ligne de mire des autorités. 7,8 tonnes de kif, 7

cannabis, 600 kg de chira en plaquettes et 79 kg

quintaux de poudre de kif et 12 kg de chira ont pu être saisis.

Ces nombreuses saisies viennent se greffer aux 118 tonnes de chira et 43 kg de cocaïne qui ont

> été récupérés dans le Royaume durant les dix premiers mois de l'année 2010.

118 tonnes
de chira et de
43 kg de cocaïne ont été
saisis au Maroc durant les
dix premiers
mois de l'an-

née 2010

La situation géographique du Maroc, un atout de taille pour les trafiquants...

L'emplacement du Royaume chérifien est une aubaine pour les narcotrafiquants. Séparé de l'Europe de seulement 15 km, le Maroc se présente comme un endroit privilégié pour assurer des transactions de drogue vers ce marché important.

Un autre élément fait du Maroc un lieu très attractifs pour les traficants. Le pays se positionne en effet parmi les premiers produc-

teurs mondiaux de haschisch. Le Royaume fournit également 80% du marché européen en cannabis. Mais conscientes qu'il faut éradiquer le mal à la racine, les autorités ont décidé d'agir pour diminuer la culture illicite du cannabis. Un geste applaudi des deux mains en février dernier par l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS).

Reste maintenant à savoir si ce gage de bonne foi va être suffisant pour freiner les ardeurs des trafiquants de drogues. En tout cas une chose est sure, les forces de l'ordre sont plus que jamais à leurs trousses.



Une amie franco-marocaine m'a rappelé une chose importante en ce début d'année. Le jour de l'an est la date d'anniversaire de nombreux papa et maman zmagris.

n effet, à défaut de date précise pour leur naissance, l'administration du Maroc sous protectorat dans les années 40 et 50, indiquait seulement l'année, d'ailleurs elle aussi souvent approximative. Cela donnait des situations assez causasses avec un gaillard, pubère, le duvet sur le menton, que son père inscrivait en école primaire. L'instituteur interloqué vérifiait à deux reprises le livret de famille qui certifiait bien que ce jeune adolescent n'avait en fait que 7 ans.

Toute une génération de Marocains a vécu sans aucune date d'anniversaire... jusqu'à leur arrivée en Europe. En France par exemple, tout ceux qui

n'ont pas d'indication précise au niveau de leur date de naissance, auront d'office le jour de l'an comme jour d'anniversaire. Sympa! « Bounani, et bounani versaire ».

Certains donc fêtent leur anniversaire le 1er janvier, d'autres plus philosophes vous répondrons que pour eux, c'est tous les jours un anniversaire. Mais c'était toujours à l'occasion de ce premier jour de l'année, que Ali Bichklet racontait à ses enfants les anecdotes de ces débuts en tant qu'immigré dans le Midi de la France. Comme celle par exemple

où il apprit pour la première fois à monter à vélo. Imaginez-vous le pauvre Ali, né en 1946 à Zhiliga, patelin à la densité de 0,1 vélo au km2.

Le patron a mis à disposition de vieux vélos à toute la bande de zmagris fraîchement arrivés, pour faire le trajet entre l'étable -qui leur servait de dortoir- et les vergers de pêches et de prunes. Quel spectacle pour les gaulois du pays, voir une horde de moustachus en pantalon patte d'éléphant, chevelure crépue mode chou3kaka de Chewbacca dans la Guerre des étoiles, essayer de faire du vélo pour la première fois. Ali Bichklet nous raconta que lorsqu'il réussit à dompter l'animal, il ressenti un sentiment de profonde fierté. Enfin il était devenu l'égal des français puisqu'il a réussit à faire du vélo. Adieu H'mar, bonjour

bichklet.

Sauf que faire du vélo c'est bien, encore faut-il pouvoir s'arrêter. Ne sachant pas à quoi servent les freins, c'est dans un mur qu'il est venu s'encastrer. Un peu de sang, quelques bosses, et des moments inoubliables à raconter à ses proches restés a pays, puis plus tard à sa descendance. Des enfants et petits enfants qui écoutent, amusés par le vécu de leurs parents, des étrangers dans un pays qui est pourtant familier pour cette nouvelle génération.

Et c'est cette deuxième génération qui doit au-

jourd'hui penser à rendre hommage à ces chibanis. S'il fallait une date pour fêter cette première génération de zmagris, ce serait sans l'ombre d'un doute le 1er janvier, le jour symbolique de leur naissance. Plus importante que la fête des mères ou des pères, cette journée (ca tombe bien elle est fériée) rendrait hommage à ces immigrés ayant su garder leur dignité. A ces immigrés qui ont lutté contre la misère sans tomber dans la mendicité. A ces immigrés qui ont détruit leur santé pour subvenir aux besoins de leurs proches. A ces immigrés qui ont soutenu leurs familles restées au pays, soulageant ainsi un Maroc qui ne pouvait venir en aide aux plus démunis. A ces immigrés qui ont tout fait pour

que leurs enfants réussissent dans leurs études, leurs vies professionnelles. A ces immigrés qui ont fait de leurs enfants des femmes et hommes à la double culture. A ces immigrés qui n'ont jamais coupé les ponts avec leur culture d'origine, leurs racines, tout en s'imprégnant des valeurs positives du pays d'accueil. A ces immigrés qui ont fait grandir toute une génération éduquée, consciente, citoyenne ici et là bas.

Snif! C'était la séquence émotions. Voilà j'ai fait couler mon khôl. Bah quoi? Vous ne saviez pas que les hommes aussi étaient coquets. Voilà votre curiosité enfin assouvie, Bouchta Jebli est un Marocain au regard ténébreux, des yeux rehaussés par une touche de noir antimoine. Dommage que mes yeux se croisent. Foutu strabisme!



MAGHREB Quand la rue s'embrase



« Le Maghreb en feu » (France culture), « Maghreb : La jeunesse contre le pouvoir » (L'Express), « Maghreb : La mèche brûle », voilà quelques uns des titres qui ont fait la Une des médias européens. Pas pour rien : à l'heure du bouclage du magazine, les évènements se bousculaient en Tunisie. L'Algérie a été touchée, le Maroc en octobre dernier. Raison pour nous de revenir sur les causes du malaise et la situation dans les pays maghrébins. La « hogra », le mépris des dirigeants politiques envers les citoyens lambda est souvent citée. Mais derrière ce mal maghrébin se profilent d'autres réalités. Différences et similitudes entre les pays maghrébins, effets d'entraînement et rôle de la diaspora maghrébine, mais aussi l'hypocrisie des dirigeants européens face au drame qui se joue en Tunisie nous semblaient important à relever.

Yabiladi MAG

lus de 40% de jeunes au chômage en Tunisie, malgré un taux de scolarité en primaire de 98% et plus de 25% dans l'enseignement supérieur : le pays est champion du Maghreb des diplômés chômeurs. Mais le phénomène frappe toute la région, et le dernier rapport régional du Fond Monétaire International (FMI) se veut alarmant. La Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et le Liban – pays sans ressources pétrolières – devraient créer 18,5 millions d'emplois dans les prochaines 10 ans pour absorber le chômage. Mais, comme l'indique le « Régional Economic Outlook » du FMI datant d'octobre 2010, si le rythme des années 2000 ne s'accélère pas, seuls 11 millions d'emplois seront crées.

Le risque, comme l'a exprimé Dominique Strauss-Kahn, directeur du FMI, est de voir ainsi grandir « une génération perdue, déconnectée du marché de travail, avec une perte progressive de compétences et de motivation. »

Des crises sur fond de problèmes structurels partagés

Un risque que la région du Maghreb semble illustrer de manière dramatique. Le camp de Gdeim Izik, en dehors de Laâyoune, rassemblant jusqu'à 20 000 manifestants entre le 10 octobre et le 8 novembre 2010 n'a été qu'un début.

La Tunisie est véritablement en feu depuis qu'un jeune vendeur ambulant s'est immolé par le feu, le 17 décembre dernier. La répression a été des plus fortes; plusieurs dizaines de personnes ont été tuées depuis, mais le régime est ébranlé, les nouvelles changent de jour en jour.

Des affrontements d'une rare violence, il y en a eu en Algérie aussi. 5 morts et environ 800 blessés, et ce en quelques jours, avec un pic les 6 et 7 janvier. Déclencheur ici : une hausse importante des prix des aliments de base mais aussi l'effet d'entraînement du mouvement en Tunisie. Car malgré le blocage des médias et d'internet en Tunisie, des informations sortent du pays, et les autres pays du Maghreb suivent de près ce qui s'y passe. D'ailleurs, cela commence à inquiéter certains dirigeants voisins. « Les pays méditerranéens craignent la contagion de la rue tunisienne », titre le site spécialisé econostrum.info.

Le spectre de la crise alimentaire

Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, a estimé dans un entretien publié dans Les Echos que « nous vivons aujourd'hui le début d'une crise alimentaire similaire à celle de 2008 ». 80 pays seraient concernés. Au Maghreb aussi, la sécurité alimentaire constitue un enjeu de taille.

Aujourd'hui, aucun des trois pays du petit Maghreb n'est auto-suffisant en matière agricole. L'Algérie est la moins bien lotie, mais la Tunisie et le Maroc sont également importateurs nets de blé, de sucre et d'huile. A cela s'ajoute, dans ces deux pays, la nécessité d'importer les hydrocarbures. Quand les prix à l'importation dépassent le pouvoir d'achat de la population, les Etats sont forcés de subventionner les produits de première nécessité. Des factures bien lourdes pour leurs Caisses de compensations. Et ce n'est que l'Algérie qui peut réellement se le permettre actuellement.

La « hogra » et la corruption rampante

Mais le renchérissement des produits alimentaires de base n'est jamais à voir en dehors du contexte socio-politique d'un pays. Dans ce contexte, un mot clé refait souvent surface au Maghreb : la « hogra », le mépris des dirigeants envers les citoyens de leurs pays. C'est « un véritable mal maghrébin », estime François Soudan de Jeune Afrique. L'arbitraire auquel doivent faire face les populations maghrébines quand elles sont confrontées aux autorités en est un exemple. Mais l'illustration la plus concrète en est sûrement la corruption rampante. Transparency International classe la Tunisie, le Maroc et l'Algérie au 59e, 85 et 105e rangs en matière de corruption, sur 178 pays. Et les notes diplomatiques publiées par WikiLeaks ont confirmé l'ampleur du phénomène, touchant les plus hauts cercles tunisiens, algériens et marocains...

Dans ce contexte, l'envie ou la nécessité de partir peut se faire pressante. Mais elle est de plus en plus réduite, du fait que les voisins du nord s'enferment dans une Union parfois bien hypocrite. L'émigration vers le nord est synonyme de grands risques.

Dominique Strauss-Kahn devrait rallonger sa liste de maux auxquels sont confrontés les jeunes générations, surtout au Maghreb. Le spectre de la crise alimentaire, le manque de perspectives professionnelles, de mobilité géographique et sociale, et la colère face à la « hogra »... Des réalités qui sont à l'origine des manifestations en Algérie et en Tunisie et qui donneront encore longtemps le *la* de la vie politique au Maghreb et au delà.

Maroc

De Laâyoune à Al Hoceima

Pas très couverts par les médias occidentaux jusqu'au jour de son démantèlement par les forces de l'ordre marocaines, le camp de Gdeim Izik en dehors de la ville de Laâyoune a néanmoins ouvert le bal des contestations socio-économiques dans le Maghreb ces derniers mois.

Entamées le 10 octobre 2010, ces manifestations au départ pacifiques auront duré un mois, rassemblant jusqu'à 20 000 personnes en dehors d'une ville qui en compte moins de 200 000. Les revendications portaient sur l'accès aux terres, aux emplois, et aux privilèges dont ne jouissent que certaines parties de la population locale, comme la Carte nationale d'entraide, première assurance chômage au Maroc.

Mais ce n'est pas seulement au Sahara que les populations manifestent. Les diplômes chômeurs organisent presque quotidiennement des sit-ins à Rabat, devant le parlement marocain. S'il n'y a que rarement des affrontements violentes avec des forces de l'ordre, rappelons-nous que l'inverse a été vrai aussi. A Sefrou en 2007, à Sidi Ifni en 2008, et à Al Hoceima en 2009, des manifestations ont été dispersées de manière violente.

Aujourd'hui, le Maroc semble stable, mais cela ne veut pas dire que les événements en Tunisie ne sont pas suivis de près au Royaume...

Tunisie

La révolution de jasmin : Ben Ali quitte la Tunsie. Et après ?

Le 17 décembre 2010 et le 14 janvier 2011, deux dates à retenir dans l'histoire de la Tunisie. Le 17 décembre, Mohamed Bouazizi, jeune diplômé chômeur devenu vendeur ambulant à Sidi Bouzid, a tenté de s'immoler par le feu. Les forces de l'ordre avaient saisi ses marchandises, il était désespéré. Décédé le 4 janvier 2011, il aura déclenché un énorme mouvement protestataire, qui a atteint Tunis le 11 janvier. Le 12, un couvrefeu a été instauré dans la capitale, et l'armée a été déployée dans les rues. Vendredi 14 janvier 2011, le président Ben Ali quitte le pays. Le Premier ministre Mohamed Ghannouchi a déclaré assurer la présidence par intérim, « à la demande » du président.

La Tunisie, pays sous le règne de Zine El Abidine Ben Ali depuis 23 ans, a instauré un système répressif important. Police et armée contrôlent de près les citoyens, mais se sont trouvés face à une révolte d'une ampleur inédite. La répression aura été forte : il y a eu au moins 66 morts. Mais la contestation a été soutenue, jusqu'à ce que Ben Ali quitte effectivement le pays.

A l'heure du bouclage, les conséquences du départ de Ben Ali ne sont pas encore prévisibles. Laisse-t-il la place à un processus démocratique ? S'agit-il d'un coup d'état militaire ? Pour le moment, l'heure est au couvre-feu, entre 17h et 7h du matin.

Algérie

Un pays riche avec un peuple pauvre

Même si elle est riche de gaz et de pétrole, l'Algérie n'a pas échappée au mouvement Les contestataire. évènements en Tunisie ont certainement eu un effet d'entrainement, et le pays et a connu en janvier une éruption impressionnante d'émeutes violentes. Les violences qui ont atteint leur paroxysme dans le nuit du 6 au 7 janvier, auraient coûté la vie à au moins personnes, environ 800 autres auraient été blessées. Ici, en plus de l'effet d'entrainement, le déclencheur a été une hausse de prix spectaculaire des pris de l'huile, du sucre et de la farine, ressentie depuis 6 mois. Les cours du blé ont augmenté de 80%, le sucre de 45% tandis que l'huile de palme croît de 60%.

Mais les mesures annoncées par le gouvernement algérien le 8 janvier ont, semble-t-il, mis fin aux émeutes. Selon econostrum.info, l'Algérie serait prête à dépenser pas moins de 300 millions d'euros pour refaire baisser les prix de ces mêmes produits de 30% à 40%. D'autre part, chaque diplômé chômeur devrait avoir droit à une allocation exceptionnelle de 2500 dinars (environ 25 euros). Les mineurs arrêtés auraient tous été libérés, mais les adultes arrêtés risquent lourd.

L'Algérie, pays riche avec un peuple pauvre, peut se permettre de tendre une carotte à ses citoyens... mais n'oublie jamais le bâton.

Effet de contagion

Le Maroc est-il à l'abri?



La révolte populaire en Tunisie fait peur. La colère des Tunisiens a eu des échos chez le voisin algérien. Et maintenant, tous les regards se tournent vers le Maroc, jusqu'à présent épargné, mais où la société civile à des liens étroits avec la Tunisie. Les autorités aussi, et elles ne se sont pas privées d'interdire un sit-in devant l'ambassade tunisienne à Rabat en soutien aux manifestants tunisiens. Craindraient-elles la contagion?

epuis 2005 existe au Maroc la Coordination Marocaine de Soutien aux Démocrates Tunisiens qui regroupe en son sein des associations aussi reconnues que l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH). C'est dire que la solidarité avec la Tunisie a des bases profondes dans le Royaume.

Après la mort de Mohamed Bouazizi le 4 janvier et au vu de la répression du mouvement contestataire, la coordination a appelé à un sit-in de solidarité avec les manifestants tunisiens, le lundi 10 janvier, devant l'ambassade de Tunisie à Rabat. Interdite une première fois par le Wali de la capitale pour des raisons peu claires, la coordination a appelé à une second sit-in qui a bien eu lieu, jeudi 13 janvier. Environ 200 personnes auraient été présentes. Les forces de l'ordre ayant bouclé le secteur autour de l'ambassade tunisienne, il y a eu quelques affrontements, mais sans conséquences graves, selon les informations de l'AMDH.

Interrogé sur le pourquoi de l'interdiction du premier sit-in, sa présidente, Khadija Ryadi, nous a expliqué qu'il s'agissait là d'un geste des autorités marocaines envers le régime ami de Ben Ali. Le Maroc ne craindrait pas, selon elle, de voir sa jeunesse elle aussi descendre dans la rue. Mais pourtant, les points communs ne manquent pas : chômage des jeunes, économies plus ou moins affectées par la crise, mais aussi un manque de confiance flagrant envers la classe politique marocaine.

Et les autorités ne semblent tout de même pas entièrement insensibles aux craintes concernant le Maroc. C'est en tout cas ce que laisse supposer la discrétion de l'agence de presse officielle,

la MAP, sur les émeutes en Tunisie. Sur son site, la seule information récente relative aux émeutes était celle de la démission du ministre tunisien de l'Intérieur. A part cela, black out. Et concernant l'Algérie, la MAP ne diffusait des informations qu'indirectement, en citant dans ses propres dépêches des informations provenant de journaux étrangers.

Cette omerta ne semble pas décourager de nombreux jeunes Marocains qui usent de Facebook et Twitter pour diffuser l'information qui sort de Tunisie et pour en discuter. Le mouvement de contestation est un sujet très débattu parmi les internautes marocains, et sur Facebook, la question apparaît : « Et le Maroc ? »

Les maux qui rongent la société

En tous les cas, une question se fait pressante, en Tunisie comme au Maroc, estime Khadija Ryadi. « Il faut un meilleur respect des droits humains » dans le Royaume, pour éviter de connaitre le même sort qu'ailleurs, nous confie-t-elle.

Pour Driss Benali, économiste, « ce qu'il faut faire avant tout, pour avancer, c'est éliminer la corruption. Il faut s'attaquer aux maux qui rongent la société ». Surtout que « le Maroc est très mal classé par rapport à la Tunisie » rappelle-t-il, dans un entretien accordé au quotidien marocain Le Soir (jeudi 13 janvier 2010, numéro 740).

En attendant, il y a tout de même du mécontentement dans l'air, notamment dans le secteur du textile. 4 usines font été fermée en novembre, et une grande manifestation est prévue pour le 21 janvier 2011 à Salé. Le Maroc est-il à l'abri? ■

Révolution de Jasmin La France hypocrite ?

Il aura fallu 3 semaines et demi à la France pour réagir face aux violences en Tunisie... afin de proposer un soutien policier au régime de Ben Ali. Après un interlude critique envers son régime, voilà que Ben Ali souhaiterait être accueilli, le soir du 14 novembre, dans le « pays des droits de l'homme ».



près le week-end du 9 janvier qui avait couté la vie à plusieurs dizaines de personnes en Tunisie, un blogueur marocain n'a pu se retenir. « Où êtes vous, vendeurs de pétrole arabes ? Où es tu, Obama, le lauréat du prix nobel ? Où es tu, Sarkozy, avec tes aspirations de paix ? Où es tu, Berlusconi, l'amateur de jeunes filles ? » Le constat est amer : « Le seul à avoir parlé deux fois était le dictateur lui-même! »

Depuis, la situation a changé. Ben Ali s'est exprimé une troisième fois, ensuite, il a quitté le pays. Avant cela, les ministres étrangers avaient perdu un peu de leur timidité. Ouvrant le bal, les Etats-Unis avaient déjà convoqué l'ambassadeur de Tunisie jeudi 6 janvier, pour exprimer leurs préoccupation concernant des rapports sur « l'usage excessif de violence » de la part des forces de l'ordre », et sur la censure sur internet. Quelques jours plus tard, la scrétaire d'Etat Hillary Clinton, en voyage dans les pays du Golf, a expliqué que son pays « ne prenait pas partie », mais qu'il « espérait que le gouvernement tunisien peut arriver [à une résolution pacifique du conflit] ».

Mardi 11 janvier, la Commission Européenne a exprimé son inquiétude face aux violences sévissant en Tunisie. Elle a demandé à ce que la Tunisie ouvre une enquête sur les évènements. A ce moment, Michèle Alliot-Marie (MAM) n'avait pas encore saisi d'où soufflait le vent, car ce même jour, elle proposait, devant l'Assemblée Nationale, de soutenir la police du régime de Ben Ali.

Mais le vent a vite tourné. « Merci la France », commentait-on sur internet, merci de vouloir faire profiter les snipers tunisiens du savoir-faire français... Pour l'eurodéputé Daniel Cohn-Bendit, « madame Alliot-Marie a démontré que la France demeure le paillasson du président Ben Ali. »

Le spectre de l'immigration ?

Les liens étroits entre la France et le régime de Ben Ali ne sont pas à démontrer. Lors d'un récent séminaire à Paris, le Franco-Tunisien Tarak Ben Ammar, a formulé une hypothèse. « Imaginez qu'en Algérie, Tunisie, au Maroc, un ou deux Ahmadinejad venaient au pouvoir ». Selon le producteur et conseiller de Berlusconi, « cela voudrait dire qu'entre 5 et 10 millions de personnes quitteraient l'Afrique du Nord - en bateau, sur des radeaux ou à la nage, pour arriver en Corse, en Sardaigne, Sicile ou sur la Côte d'Azur ». De plus, Ben Ali est perçu comme un rempart contre l'islamisme dans le Maghreb, selon un analyste du quotidien allemand Sueddeutsche Zeitung. Ces deux éléments expliqueraient la retenue et même le soutien européen pour la dictature de Ben Ali.

Ben Ali accueilli en France?

Mais sous les critiques grandissantes, et depuis la mort, mercredi 12 janvier, d'un enseignant franco-tunisien en séjour à Douz, le gouvernement français a changé de cap. François Fillon a qualifié jeudi 13 janvier de « disproportionnée » l'utilisation de la force par le régime tunisien. Et suite au discours de Ben Ali, jeudi 13, où il tentait encore d'apaiser les manifestants, le Quai d'Orsay a encouragé le président tunisien à « poursuivre » dans la voie de « l'ouverture ».

Le départ de Ben Ali de Tunisie change une nouvelle fois la donne. Vendredi 14 janvier au soir, à l'heure du bouclage, Ben Ali souhaiterait touver refuge à Paris. Après avoir hésité, les autorités ont fait savoir que pour toute demande d'asile, une consultation préalable avec la Tunisie serait engagée.

La diaspora s'en mêle...

Alors que la presse tunisienne a hésité presque cinq jours avant de faire l'écho du soulèvement de Sidi Bouzid, les images de la répression policière faisaient déjà le tour des réseaux sociaux. De quoi pousser la diaspora maghrébine à battre le macadam en quise de soutien aux manifestants.



i ce n'étaient les vidéos postées sur Youtube, Dailymotion et relayées sur Twitter, le monde n'aurait pu suivre avec exactitude l'ampleur des violences, notamment en Tunisie. Pendant que la presse (tunisienne) hésitait à rapporter les évènements, les réseaux sociaux étaient bombardés par les informations récoltés sur place. Cela a obligé le régime à se lancer dans une véritable opération de censure.

A l'exception de Facebook, tous les autres sites qui ont servi à la large diffusion des émeutes sur la toile ont d'ailleurs été totalement censurés. Pourtant Facebook n'échappe nullement au contrôle du pouvoir tunisien : « On peut poster des images et des rendez-vous pour des manifestations, mais il n'est pas question de mener des discussions et des stratégies sur Facebook, car aussitôt, les comptes Facebook des leaders et des militants sont piratés par l'ATI, l'agence tunisienne de l'Internet », explique un bloqueur à RFI.

Les affrontements dans les rues se prolongent sur la toile. En effet, des Hacktivists (de Hacker et activiste) ont lancé un mot d'ordre pour attaquer « toute organisation (tunisienne) impliquée dans la censure ». Plusieurs sites gouvernementaux et de banques ont ainsi subies des attaques des pirates. Une manière, selon eux, d'empêcher le gouvernement de dissimuler « la vérité à ses citoyens ». Notamment, ceux à l'étranger et qui n'ont pas caché pas leur soutien aux contestataires.

Mobilisation, mais aussi victimes parmi la diaspora

Pour Ali El Baz, coordinateur de l'ATMF (Association des travailleurs maghrébins de France) le temps est plus que jamais à la mobilisation : « La diaspora maghrébine suit attentivement à travers les médias la situation en Algérie et Tunisie,

mais participent également aux diverses manifestations, rassemblement, meeting » car ajoute-til, « nous ne pouvons pas être complices de ces massacres en restant chez nous ».

De ce fait, environ un millier de personnes est descendu mercredi 12 janvier dans les rues de Marseille pour exprimer son soutien au peuple tunisien. A Montréal, six manifestations ont été organisées devant le consulat de Tunisie en trois semaines. A Ottawa et au Québec également, la diaspora tunisienne s'est mobilisée.

Mais elle a également ses premières victimes à déplorer. Un Franco-Tunisien, professeur d'informatique à Compiègne dans l'Oise, a été tué mercredi à Douz, et une Suisse d'origine tunisienne a été victime d'une balle à Dar Chaabane dans le nord de la Tunisie le même jour. En Algérie, un Mosellan d'origine algérienne avait été poignardé vendredi 7 janvier, et il est décédé des suites de ses blessures 2 jours plus tard.

Face aux réactions timorées des dirigeants européens, une série de « manifestations de solidarité avec les peuples tunisien et algérien » se tient le week-end du 15 janvier dans plusieurs villes européennes : Paris, Strasbourg, Bruxelles, Genève, Francfort...

Les solidarités se mettent en place. A savoir que plus d'un million de Tunisiens vivent à l'étranger sur une population tunisienne globale de 10,5 millions. Le nombre d'Algériens est estimé à environ 5 millions, et si l'on ajoute les plus de 3 millions de Marocains résident en dehors du Royaume, la diaspora maghrébine compte plus de 9 millions de Maghrébins, la plupart résidant en Europe. Si ce ne sont les gouvernements des pays d'accueil, c'est à eux de faire écho aux revendications de leurs proches au Maghreb.

26

Sahara: No man's land pour l'opérateur téléphonique Free?



Free et SFR proposent depuis le 1er janvier 2010, des appels illimités vers les lignes fixes de plus de 100 pays. Parmi ces pays figure le Maroc; des cartes du monde avec les destinations comprises dans le tarif sont publiées aussi bien sur les pages de la Neufbox que de l'offre de Free. Mais surprise sur ces cartes, nous avons constaté que les Provinces du Sud étaient colorées en gris! Dakhla, Laâyoune, Smara, n'entreraient elles pas dans l'offre de Free et de SFR ? Intrigués, nous avons posé la question aux deux opérateurs téléphoniques... et SFR a finalement réagi.

Les questions posées aux services presse des deux opérateurs étaient les mêmes :

- 1. Est-ce que le Sahara occidental et donc des villes comme Dakhla ou Laâyoune, ne sont pas incluses dans votre offre de téléphonie illimitée vers les fixes marocains ?
- 2. Si elles ne le sont pas, comment est-ce possible techniquement de faire la différence vu que la Sahara occidental a l'indicatif téléphonique international (00212) du Maroc?
- 3. Si, au contraire, il est bien possible d'appeler le Sahara occidental en illimité, pourquoi ce territoire n'a-t-il pas été associé au reste du Maroc ?

Free, ou plutôt Iliad, sa société mère, a été la première à réagir à notre demande. Cependant, l'opérateur n'a répondu que partiellement. « Tout dépend de la numérotation et non de la zone géographique. Le Sahara occi-

dental utilise le code pays du Maroc », nous a-t-on expliqué.

Mais pourquoi alors le peindre en gris ? A cette question, pas de réponses, ni de réactions aux messages laissés sur répondeur. Sur le site de Free, la carte reste inchangée. Est-ce que c'est juste en conformité à l'usage sur les cartes de l'ONU de séparer le Sahara occidental du Maroc ?

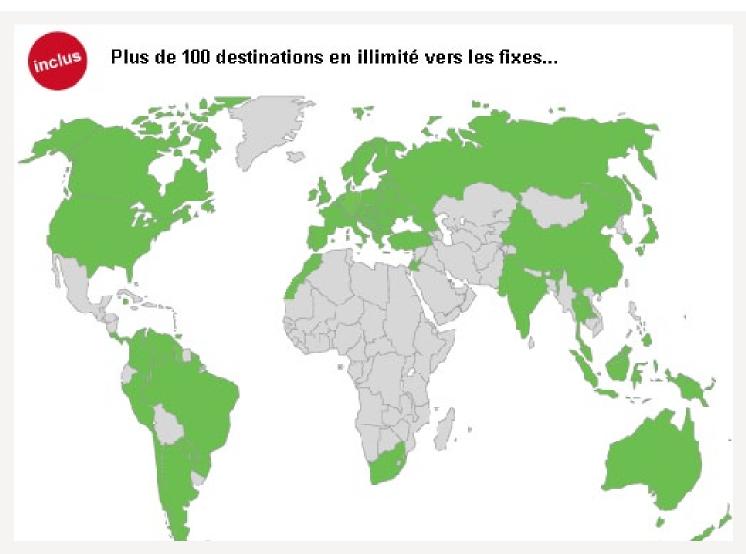
Il faut avouer que cette séparation se retrouve sur la plupart des cartes politiques de la région, du moment qu'elles sont publiées en dehors du Maroc. Elles reflètent le statut ambigu du territoire sur le plan du droit international.

Sans aller chercher trop loin, les infographistes de Free et de SFR ont simplement dû prendre le matériel qui était à leur disposition, sans poser plus de questions. Mais ils ne sont pas seuls; sur de nombreuses cartes, le Sahara occidental apparaît comme un territoire pour

lequel il n'y aurait « pas suffisamment de données ». Alors que par exemple la carte de la FAO sur la faim dans le monde se base sur des informations transférées par le Maroc, qui collectent des données sur les provinces du sud.

Ces cartes s'adossent à la cartographie poli-

tique sans cela soit nécessaire. Jusqu'à preuve du contraire, des opérateurs téléphoniques ne sont pas censés publier des cartes politiques. D'autant plus que cela peut irriter les clients. Sur toute la carte de Free, le Sahara occidental apparaît comme seul « No man's land », alors qu'il est bien accessible...



SFR se montre réactif

Quand nous avons commencé nos recherches, SFR, comme Free, publiait sur le site de l'offre de sa Neufbox une carte des destinations en illimité sur laquelle le Sahara Occidental n'apparaissait pas. Dans un premier temps, le service presse de SFR a été plus long à nous répondre que Iliad. On nous a fait patienter, toutefois en nous rassurant : « Nous avons bien pris en compte votre demande », nous disait on. A un jour du bouclage, mercredi 12 janvier, les choses se sont pourtant accélérées, et en début d'après-midi, nous avons reçu le message suivant :

« Je vous confirme que le Sahara occidental est bien inclus dans les appels illimités vers le Maroc. Les villes comme Dakhla et Laâyoune du Sahara occidental sont bien comprises dans les appels illimités. La carte sur le site www.sfr.fr va être mise à jour sous peu. »

Soulagement, donc, pour les Marocains de France qui ont de la famille dans les provinces du sud qui pensaient s'abonner à la Neufbox ou le sont déjà. D'ailleurs, le service presse de SFR ne faisait pas de promesses en l'air. Quelques heures plus tard, on pouvait constater qu'en effet, c'était chose faite. Le vert de la destination Maroc couvre dorénavant le Sahara occidental.



de multiplier ses manœuvres au point de cristalliser les attentions. Stopper les hommes de Abdel Malek Droukdel, c'est désormais le challenge des dirigeants de la région. Par Elimane Sembene

n nouvel « ennemi numéro Un » a fait son entrée sur la scène internationale et met l'Afrique du nord sur l'agenda des puissances mondiales : Al Qaida au Maghreb Islamique. Plus connue sous l'acronyme AQMI, cette branche de la nébuleuse Al Qaida compterait pas moins de 800 membres dans ses rangs. Né des cendres de l'ancien Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), ce mouvemement se veut garant des valeurs défendues par son leader charismatique Oussama Ben Laden, avec pour cœur de cible : les occidentaux.

Le Sahel, véritable cercle de feu..

Depuis 2009, plusieurs enlèvements ont été

perpétrés par les hommes d'AQMI. Le dernier en date s'est terminé de manière sanglante par la mort de deux Français dans la nuit du 7 au 8 janvier 2011 au Niger. Mais ces agissements d'AQMI au Sahel ne sont en fait que l'arbre qui cache la forêt.

Plusieurs symptômes d'instabilité se concentrent dans cette zone. Elle sert en effet de véritable carrefour pour l'immigration clandestine et les trafics en tout genre, comme ceux des armes et des stupéfiants. Et à cela, il faut y ajouter différents conflits territoriaux comme celui du Sahara marocain. Toutes ces réalités n'augurent certainement pas des lendemains rayonnants. D'autant plus que les importantes réserves d'hydrocarbures et de dif

férents minerais de la région pourraient attirer toutes les convoitises.

Quand AQMI s'invite dans le contentieux Maroc - Polisario.

Les rivalités ambiantes entre Rabat et le Polisario concernant la question du Sahara ne datent pas d'hier. Mais de nos jours, un élément de taille est venu s'incruster dans cette dispute : AOMI. Avec l'avènement de ce nouveau membre au statut particulier, ce qui passait pour un problème aux origines politiques est en train de prendre une nouvelle tournure. Les autorités marocaines brandissent l'hypothèse selon laquelle le Polisario serait de connivence avec le mouvement terroriste. Elles vont même jusqu'à penser que la branche d'Al Qaïda au Maghreb compte au sein de son effectif des éléments du mouvement séparatiste. Et les récents développements sur la question tendent à corroborer les inquiétudes des autorités marocaines.

Nouakchott et Bamako lèvent un coin du voile...

Mardi 7 décembre 2010, au cours d'une opération menée contre des narcotrafiquants, l'armée mauritanienne réussira à épingler un certain Sultan Ould Bady. Selon une source de l'AFP au nord du Mali, ce dernier serait un gros trafiquant de droque très recherché par les polices de la sous-région. Pis, le dénommé Sultan Ould Bady détenu en Mauritanie, serait « membre du Polisario (...) et jouerait un rôle plus consistant en étant une sorte de lien entre AQMI, les trafiquants et une frange du DRS algérien » si l'on en croit le site Maghrebintelligence.com. Jeudi 9 décembre, nouveau coup de tonnerre. L'AFP citant une source sécuritaire malienne, a fait état de l'arrestation dans le désert du Sahara, de six « gros » trafiguants de droque. D'après une source basée au Niger « c'est l'un des principaux réseaux de trafiquants dans la zone du Sahara, surnommé Polisario parce qu'il était composé à plus de 90% d'éléments issus des camps du Polisario. Il avait des relais dans chaque pays de la bande sahélo-saharienne.»

Même si le Polisario par l'intermédiaire de Mo-

hamed Salem Ould Salek dément « catégoriquement tout lien, de prés ou de loin, avec Al-Qaïda, le terrorisme et la drogue et tous genres de pratiques immorales », le débat est loin d'être tranché.

Au vu de ces évènements, deux constats majeurs se dégagent. Si le territoire contrôlé par le Polisario devenait un carrefour de trafics de drogue, le non règlement du conflit du Sahara serait synonyme d'instabilité dans la région. De même s'il s'avérait que le Polisario entretenait des liens avec les terroristes et les trafiquants, cela va à coup sûr le discréditer dans les négociations sur l'avenir du Sahara, et par ce même biais conforter les positions du Maroc, notamment avec son plan d'autonomie.

Le Maroc, acteur incontournable de la lutte contre AQMI ?

A l'instar de la Mauritanie et du Mali, le Royaume se positionne de plus en plus dans la lutte contre le terrorisme dans la région. En témoigne la récente arrestation de 27 personnes par les forces de l'ordre marocaines. D'après des informations du ministre de l'Intérieur, Taieb Cherqaoui, les 27 personnes arrêtées feraient partie d'une cellule terroriste dirigée par un membre d'Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI). Cette cellule serait dirigée par un Marocain qui se trouverait actuellement dans le nord du Mali.

Quant à l'Algérie, elle reste de plus en plus muette dans ce combat, n'hésitant pas à fustiger l'ingérence étrangère dans cette bataille qu'elle juge régionale. Son boycott en octobre dernier de la réunion du Groupe d'action contre le terrorisme des pays du G8 (GACT), dont l'objectif était d'étudier tous les moyens possibles pour renforcer la lutte contre Al-Qaïda au Maghreb islamique dans le Sahel (présence du Maroc oblige), est assez évocateur.

Quoi qu'il en soit, AQMI hante la politique des autorités de la région. L'ignorer c'est s'exposer volontiers a une kyrielle de dangers et l'aborder à l'aveuglette serait suicidaire. Seule une stratégie bien élaborée pourrait permettre d'asphyxier un mouvement qui ne cesse d'étendre ses tentacules.



dans la nuit du nouvel an, d'autres églises étaient visées, notamment aux Pays-Bas. Interpellés par cette menace, les grandes associations musulmanes du pays s'étaient proposées de surveiller les églises à l'occasion du Noël orthodoxe. Heureusement, tout s'est déroulé sans incident. Par Frédéric Schmachtel

chrétiens

puissent être

attaqués ici

aux Pays-

Bas, nous

empêche de

dormir. »

e risque d'attentats contre des communautés de chrétiens coptes semble s'étendre sur l'Europe. Pendant la nuit du 6 au 7 janvier, les forces de l'ordre étaient particulièrement sur le qui-vive. Comme les autres communautés orthodoxes, les coptes se sont réunis à cette date pour fêter Noël.

Avant l'attentat d'Alexandrie dans la nuit du

Nouvel an, des appels à la violence contre les coptes circulaient déjà sur internet. De plus, un site qui héberge la plupart des communiqués d'Al Qaïda avait récemment publié une liste de cibles concrètes de lieux de cultes coptes. De nombreuses communautés coptes en Europe seraient visées.

Aux Pays-Bas, les églises coptes de Eindhoven, Utrecht et Amsterdam apparaissaient sur ces listes. En signe de solidarité, les trois grandes organisations musulmanes des Pays-Bas ont proposé d'aider à surveiller ces lieux de culte.

Le Conseil néerlandais des musulmans, la Fédération des organisations islamiques, et le Conseil des mosquées marocaines des Pays-Bas estiment que « c'est justement nous qui devons agir, car Al Qaida prétend agir au nom de l'Islam. Les coptes, nous, ainsi que tous

les Néerlandais avons les mêmes ennemis : les terroristes. Il est grand temps de dire cela à voix haute. L'idée que des coptes chrétiens puissent être attaqués ici aux Pays-Bas, nous empêche de dormir. »

Le prêtre Arsenious El Baramousy, de l'église d'Amsterdam, s'est dit « très heureux » de pouvoir compter sur des bénévoles de la com-

> Bas pour se joindre aux coptes déjà prêts à sécuriser les fêtes de Noël.

munauté musulmane des Pays-« L'idée que des coptes

> Magdy Ramzy, secrétaire du Conseil des églises coptes-orthodoxes néerlandaises, s'est montré peu diplomatique. Selon l'Agence de presse néerlandaise ANP, il dit avoir apprécié le geste, Mais selon lui, les églises coptes n'avaient pas besoin de bénévoles musulmans pour sécuriser leurs lieux de culte, car ces bénévoles ne peuvent pas connaitre les membres des églises coptes. Un pragmatisme mal placé, à un

moment où une coopération entre coptes et musulmans aurait été un symbole fort ?

Heureusement, aucun incident ne s'est produit lors de la fête. Aux Pays-Bas, la communauté copte compte environ 6000 membres, alors qu'il y a environ 1 million de musulmans. ■



L'Institut français d'opinion publique (IFOP) et le quotidien Le Monde viennent de publier un sondage intitulé « Regard croisé Allemagne/France sur l'Islam ». L'enquête démontre de façon globale la perception négative qu'ont les populations de ces deux pays des musulmans vivant parmi elles. Mais au-delà des résultats, il convient de s'interroger sur les conséquences que peuvent avoir ces sondages qui s'intéressent particulièrement aux musulmans. Par Oumar Baldé

es résultats de ce sondage réalisé du 3 au 9 décembre 2010 mettent en lumière un constat d'échec partagé, chez les Allemands comme chez leurs voisins français, en ce qui concerne l'intégration des musulmans. Dans l'hexagone, 68% des personnes sondées pensent que les musulmans ne sont « pas du tout » ou « plutôt pas » intégrés. En Allemagne, ils sont encore plus nombreux à être de cet avis, 75% des interrogés. Pire, 42% des Français et 40% des Allemands considèrent les musulmans « plutôt comme une menace » pour la société.

Le manque d'intégration est dû, selon 61% des Français, au « refus de s'intégrer » des musulmans, 40% parlent de différences culturelles, alors que pour 37% d'entre eux, cette situation se justifie par la « ghettoïsation ». Les Allemands sont eux, 67%, 34% et 32% à donner ces réponses.

Des sondages qui attisent le feu

Ces sondages interviennent au moment où la place de l'islam prend de l'ampleur dans ces deux pays qui comptent de fortes communautés musulmanes (plus de 5 millions en France et 4 en Allemagne). Cette progression inquiète déjà les partis d'extrême droite, qui font de l'islam leur thème de campagne favori pour les prochaines échéances électorales.

Dans ce contexte, la recrudescence des sondages sur les musulmans de ces sociétés viennent raviver la polémique, d'autant plus que les questions posées ne sont jamais innocentes. En l'occurrence, poser des questions sur l'islam dans deux pays européens tend à uniformiser les communautés musulmanes dans ces deux pays - et ce souvent sur base de très faibles connaissances sur l'islam et les musulmans en Europe. De cette manière, la récurrence des enquêtes portant sur l'islam et les musulmans, érige en vérités des perceptions négatives sur les communautés musulmanes de ces pays.

A travers ces sondages, se dégage encore l'impression que tous ces musulmans sont encore des étrangers et non des citoyens à part entière. Alors qu'en réalité la plupart ont la nationalité de ces pays. Souvent, ces gens connaissent mieux la France et l'Allemagne que les pays d'origine de leurs parents.

Des chercheurs comme le sociologue germanogrec Mark Terkessedis remettent en guestion l'utilité de la notion même d'intégration, appliquée aux enfants d'immigrés - ou, dans ce cas, indirectement aux Allemands et Français « de souche » convertis à l'islam. Sachant que leur nombre n'est pas des moindres...

En somme, il est grand temps que les professionnels des sondages et des médias revoient la manière dont ils traitent le sujet. En posant certaines questions plutôt que d'autres, ils participent à renforcer une perception négative des musulmans.



Focus



Taza, c'est le passé mais aussi le présent et le futur. Cette rayonnante citée du Maroc ancestral a vu d'autres villes comme Casablanca, Rabat ou encore Tanger et Agadir la reléguer au second plan, car économiquement plus développées. Mais aujourd'hui, avec les différents projets qui sont sortis et qui sortent encore de terre autour de Taza, l'ancienne capitale provisoire du Maroc ancestrale tente de revenir dans la cours des grands.

e parc éolien de Taza en est le parfait exemple. Cette centrale éolienne de 150 Mégawatts (MW) devra commencer sa production d'énergie dès 2014. Son coût de construction est estimé à quelques 2,5 milliards de dirhams. En ce début 2011, ce ne sont pas moins de 26 grandes entreprises mondiales du domaine de l'éolien qui se bousculent pour s'accaparer ce juteux marché. Ce projet d'envergure rentre dans le cadre du programme éolien intégré qui vise à produire 1000 MW avec l'implantation de quatre autres centrales éoliennes à travers le pays. L'objectif est de porter à 42%, la part des énergies renouvelables dans l'électricité utilisée dans le royaume en 2020.

Mais les grands projets ne s'arrêtent pas là. Dès mi 2011, Taza qui fut jadis le carrefour entre l'est et l'ouest du Maroc, recommencera de nouveau à jouer ce rôle de jonction. En effet, l'autoroute A9 qui va relier Fès (centre) à Oujda (est) passe par Taza et devra être inaugurée cet été. Long de 321 km, cet axe permettra ainsi de relier directement des villes de la côte atlantique comme Casablanca et Rabat à Oujda, l'orientale. Ce passage de l'autoroute, en plus de désenclaver les régions du nord, permettra à Taza, à mi chemin entre Fès (à 120 km), Al Hoceima (160 km) et Oujda (190 km), de mieux profiter de son emplacement stratégique.

A côté de l'autoroute A9, une voie express (148,5 km), destinée à relier Taza à Al Hoceima viendra valoriser les atouts de la région. D'un coût estimé à 2,5 milliards de dirhams, le projet a été lancé en 2010, à l'instar d'autres projets de routes rurales, d'un total de 329 km. Ces tronçons devraient jouer un rôle important dans la connexion entre les différentes villes de cette partie nord-est du Maroc, pas toujours facile d'accès. Leur réalisation est prévue avant fin 2012.

Depuis 2008, tous les habitants de la ville de Taza ont accès à l'eau potable, et 98% des ménages sont directement branchés au réseau. Une performance soutenue par la construction d'une station de traitement et d'adduction d'eau de 71 km depuis le barrage local (Bab Louta). Il est pourtant encore question de renforcer ce réseau d'eau potable et sa mise à niveau ainsi que celle de l'assainissement. Ainsi, un peu plus de 26 millions de dirhams sont consacrés à ces nouveaux chantiers inaugurés en 2010.

Par ailleurs, dans le cadre de l'INDH (Initiative nationale pour le développement humain), 46 projets ont également vu le jour. La construction d'une salle couverte polyvalente en fait partie (5,65 millions), pour la promotion des activités socio-sportives et culturelles. De même, la mise à niveau urbaine 2010-2013 prévoit aussi la réalisation d'autres équipements comprenant un complexe culturel et une piste d'athlétisme (68,5 millions). De quoi y rendre la vie plus joviale pour les Twaza et attirer plus de visiteurs étrangers. D'autant plus qu'il est prévu l'ouverture cette année, d'un hypermarché, d'une galerie marchande et d'espaces d'animation. C'est dire que Taza, n'a pas encore dit son dernier mot et compte bien rayonner de nouveau dans ce Maroc moderne, comme dans son passé.



Le futur parc éolien de Taza devrait atteindre une puissance de 150 Mégawatts à l'horizon 2014. Son coût de construction est estimé à quelques 2,5 milliards de dirhams.



a ville qui se situe actuellement dans le nord-est du Maroc tire son nom du berbère « Tizi », qui donnera plus tard Taza. « Tizi », ou vallée résume parfaitement ce qu'était auparavant cet espace : un point de passage. Un chemin incontournable pour relier les différentes autres régions du Maroc ancien, notamment entre la partie occidentale et celle orientale. Taza, qui commença à avoir de l'importance sous le règne de la dynastie des Idrissides, existait bien avant l'introduction de l'islam au Maghreb. On parle même de centaines d'années avant. Mais ce qui allait par la suite devenir une des plus prestigieuses capitales de l'époque n'était qu'un petit

village sans grande importance.

Taza, ville carrefour

Mais son évolution ne tarda pas à s'opérer, car ce village disposait d'un grand atout : sa position géographique. Taza était le carrefour entre l'est et l'ouest du Maroc. Pour les peuples venus de l'est, le passage par Taza était obligatoire pour joindre le reste du Maroc, notamment Fès, Meknès, jusqu'à la façade atlantique. Les Romains et les Arabes du Machreq l'empruntaient pour mieux pénétrer en Afrique du nord. Les conquérants berbères également passaient par là dans leurs aventures. «

Yabiladi MAG

Lorsqu'on a pris Taza, on finit toujours par avoir Fès » disait-on à l'époque.

La position stratégique de Taza, est également dû au fait que cette ville soit nichée dans le couloir entre deux zones stratégiques du Maroc : le Rif et l'Atlas. Ce qui fera d'elle très rapidement, une place militaire convoitée par les dynasties souhaitant imposer leur domination sur le Maroc. Ce fut notamment le cas des Almohades qui en firent une place d'armes une fois la ville sous leur autorité vers 1132. Avant eux, au Xème siècle, les Meknassa avaient déjà bâtis à l'entrée de Taza, un couvent fortifié pour barrer la route aux peuples envahisseurs qui attaquaient du côté est.

Des conquérants que Taza a donc toujours inté-

Une ville des dynasties

celui-ci s'installa à Taza.

ressés comme point de lancement de la conquête du reste du Maroc. Ce qui fait que la ville a vécu sous le commandement de diffé-

roc. Ce qui fait que la ville a vécu sous le commandement de différentes dynasties. Les Meknessa et Idrissides en furent les premiers maîtres. Mais c'est avec les Idrissides que Taza commença à jouer son rôle stratégique. A la mort d'Idriss II, son fils Mohammed confia à son frère Daoud une partie de la fédération qu'il créa et Le projet d'énergie éolienne, parmi ceux en cours
sur ce « couloir
du vent » montre
bien que Taza veut
aussi jouer un
grand rôle dans le
Maroc moderne

En 1074, Youssef Ben Tachfine s'empare à son tour de la ville. C'est l'époque des Almoravides. Tout au long du XIème siècle, Taza demeure sous son autorité avant de tomber dans les mains des Almohades en 1132 sous la conduite du sultan Abdelmoumen. Taza devient alors la capitale provisoire du Maroc. Cette période verra la construction d'une muraille entourant la médina. L'objectif était de se protéger des Beni Mérine, originaires des régions présahariennes qui fonderont pourtant leur dynastie cinquante ans plus tard : les Mérinides.

Ceux-ci imposent à leur tour leur domination et règnent sur cette forteresse tant convoitée. Pour assurer leurs arrières, les Mérinides renforcent les remparts de la ville. Nous sommes au XI-Vème siècle. Mais la dynastie des Saadiens entre aussi en jeu et dicte ses lois sur la ville durant le XVIème siècle tout en se protégeant des attaques de l'extérieur en renforçant elle aussi la forteresse de Taza. Toutefois, c'était sans compter avec la détermination d'une autre dynastie au XVIIème siècle : Les Alaouites. Sous la conduite de Moulay Rachid, ils s'emparent de la ville et mettent ainsi fin à ce cycle de successions de dynasties sur le Maroc et sur Taza également.

Aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation, Taza n'entend pas se laisser distancer par des villes jadis moins rayonnantes qu'elle. Le projet d'énergie éolienne, parmi ceux en cours sur ce « couloir du vent » montre bien que Taza peut aussi jouer un grand rôle dans le Maroc moderne.

Quelles perspectives pour Taza?

La cité veut revenir dans la cour des grands mais elle semble n'être qu'à ses premiers balbutiements. Taza est bien dotée par la nature, mais il lui faut mettre en valeur ses atouts et surmonter ses handicaps.

A l'instar des autres provinces de la région Taza – Al Hoceima – Taounate (nord), Taza compte en majorité une population rurale. Selon les données du recensement de 2004, plus de 75% des habitants de cette région qui compte plus de 6% de la population marocaine sont des ruraux. Le taux d'urbanisation reste inférieur à la moyenne nationale (55%).

Ce qui explique en partie la prédominance de l'agriculture dans la province de Taza et de ses environs, en plus des nombreux cours d'eau dans cette partie du royaume. 29% des exploitations agricoles de la région sont à Taza, mais elles sont en majorité de petites tailles. La province doit encore faire des efforts pour mieux développer ses activités agricoles, ainsi que son industrie.

En effet, celle-ci reste embryonnaire, en dépit de la disponibilité des ressources naturelles et des matières premières. L'industrie agroalimentaire, la confection et les industries du bois en sont les plus représentées. 55% des unités industrielles de la région sont concentrées à Taza. De nouvelles zones industrielles sont mises en place et pour enrichir le secteur industriel de 2500 emplois supplémentaires. L'exploitation du futur parc éolien devrait elle aussi donner un coup de pouce supplémentaire à l'essor de l'industrie tazi. Ce qui donnera également plus de visibilité à la province sur le plan national.



Jamal Eddine Naji, professeur en communication et titulaire de la chair de l'UNESCO en communication à Rabat, a été nommé coordinateur du débat national sur les médias et la société au Maroc. Son rôle est de réfléchir avec les différents acteurs du monde des médias, de la société et du monde politique afin de construire un nouveau paradigme de l'information au Maroc. Des professionnels des médias, les organes représentatifs du secteur, la société civile, des parlementaires, et d'autres politiques ont participé aux différentes tables rondes.

Démocratie, liberté d'expression, éthique, déontologie, mais aussi bouleversements technologiques sont autant d'enjeux pour le journaliste comme pour le citoyen de demain. Ce qui nous interpelle le plus en tant que média internet, c'est évidement la problématique de l'information à l'ère numérique, qualifiée par M. Naji de « Big Bang numérique ». Alors que les organes de presse dans le monde occidental peinent à s'adapter au nouveau contexte, les journaux marocains restent à l'écart de cette révolution technologique.

Pourtant les internautes marocains ont déjà entamé leur mue et adoptent en masse la consommation d'informations sur le net. Comment dès lors faire prendre conscience aux décideurs que l'avenir est dans l'adaptation rapide pour accompagner ce phénomène ? Comment éduquer, réglementer ce nouvel espace d'expression ? M. Naji répond à nos interrogations.

Propos recueillis par Mohamed Ezzouak

Vous parlez de big-bang numérique mondial dans le domaine des médias. Quels sont les enjeux de ce bouleversement pour la presse à travers le monde ?

Le débat n'est pas encore tranché pour savoir, par exemple, si le numérique, ou l'électronique, va faire disparaitre le papier pour le secteur de la presse; si la concentration et la convergence dans l'économie de l'information, dans le monde de l'entreprise média, vont faire disparaitre les «médias nationaux» au profit de mastodontes sans nationalité précise, sans ancrage identitaire spécifique, à la faveur de la mondialisation et de son effet pervers en la matière : la «marchandisation» du produit médiatique et sa subordination de plus en plus envahissante à

l'e-Commerce.

Bouleversement donc copernicien dans les missions, les outils, les contenus, les finalités et même dans les cultures et les identités qui servent jusqu'à présent comme deux points d'équilibre pour l'individu comme pour la communauté.

La presse au Maroc et les médias en général ont beaucoup de réticences à adopter le sentier du numérique. Est-ce un problème de mentalité, de cadre législatif ou bien de modèle économique ?

Les trois à la fois. La seule piste de solution possible est une stratégie nationale d'apprentissage, de formation et de recyclage des adultes, doublée d'un souci constant de permettre toujours dans tout espace, dans toute activité médiatique, la collaboration intergénérationnelle, grande fécondatrice de capitalisation des expériences et d'encouragement de l'aventure innovante du jeune. Un souci qui doit être présent aussi bien dans les pratiques et les productions que dans la gouvernance des médias.

Médias d'informations en ligne, blogs, expression citoyenne sur les plateformes de partage, nous assistons à la genèse d'une nouvelle forme de communication, une nouvelle manière d'informer au Maroc. Le Maroc doit-il adapter son cadre législatif pour prendre en

compte la situation complexe du numérique et éviter les dérives ?

Que l'on approche les pure players, les productions du «Net citoyen» (bloggeurs, réseaux sociaux, etc. ..), on ne peut compter que sur deux leviers à la fois : la régulation (par la loi) et l'autorégulation (par l'éthique et la déontologie). Mais avec cette remarque, que dans ce domaine, à peine naissant au Maroc et dans le monde, c'est le deuxième levier qui doit être prééminent, plus fort et plus large et sans cesse mis à jour. Car, la régulation, c'est-à-dire l'encadrement législatif, ne peut soutenir le rythme effréné des innovations et des nouvelles pratiques que génèrent tous les iours ces espaces et ces outils.

L'encadrement législatif, comme en témoigne la difficile réflexion encore en cours depuis 2006 par le comité de huit experts des Nations Unies sur une éventuelle «gouvernance de l'Internet», doit se limiter juste aux valeurs et concepts de référence pour que sa force de régulation préserve au maximum de son étendue la liberté d'expression du citoyen, c'est-à-dire du Net citoyen de nos jours. Mais avec

cette remarque extrêmement importante : « le journaliste est citoyen, le citoyen n'est pas un journaliste », comme disait un vétéran du journalisme français.

Il faut, par exemple, faire attention à ne pas mélanger les genres comme ce qui arrive quand le «podcast» de la société civile est piraté/utilisé par les médias, un produit qui ne peut prétendre au journalisme, mais que le journaliste doit traiter selon ses règles professionnelles, comme source à vérifier, à recouper, à contextualiser, etc... L'événementiel, c'est-à-dire l'actualité, est un produit journalistique, le témoignage ou la prise de parole du citoyen, est une forme citoyenne, non journalistique, de l'exercice de la liberté d'expression. Ici, il faut dire qu'il y a un grand rôle pour la société civile à jouer pour la meilleure autorégulation des contenus (réseaux sociaux, association de bloggeurs, médias communautaires ou associatifs,...). Et finalement, il faut garder le pari sur la qualité pour qu'elle soit celle qui tranche en dernière analyse, aux yeux du public. ■

Janvier 2011 Yabiladi MAG

« le jour-

naliste est

citoyen, le

citoyen n'est

pas un jour-

naliste »



ans un rapport du mois de décembre, Forecast International (FI) a indiqué que le budget de la défense du Maroc a doublé entre 2005 et 2009. Selon ce bureau d'études américain de consulting et de marketing de défense et d'armement basé à Newton dans le Connecticut (États-Unis), le doublement du budget réservé à la défense au Maroc « intervient alors que le gouvernement appuie une série d'acquisitions de nouvelles armes qui permettront au pays de maintenir un équilibre des pouvoirs avec l'Algérie voisine ».

Comme l'a souligné FI, durant les trois dernières années, le Maroc a passé plusieurs commandes militaires. Il y a quelques mois, le pays a commandé 24 avions d'entraînement T-6C de Hawker Beechcraft Corporation (HBC). Le montant de ce marché est estimé à 185,3 millions de dollars. En 2008, une entreprise néerlandaise, Imtech Marine & Offshore a décroché le contrat pour livrer à la Marine royale, trois frégates multi-mission Sigma. La même année en juin, Rabat a officialisé une commande de 24 appareils F-16 auprès des Américains pour 2,4 milliards de dollars.

Le Congrès US avait donné son aval pour l'acquisition par le Maroc de ces 24 avions de combat. Pour rappel, avant de se tourner finalement vers les F-16 de Lockheed Martin, le Maroc envisageait au départ d'acheter une vingtaine d'avions Rafale



dernières années atteignant une croissance annuelle de l'ordre de 13% de 2005 à 2009, et le Maroc fait parti des grands acheteurs de l'Afrique, à en croire Forecast International (FI).

Par Ibrahima Koné

du constructeur français Dassault. Selon Forecast, Rabat a également indiqué avoir obtenu des systèmes de communication et de sécurité pointus des états majors des pays occidentaux.

A l'instar de FI, d'autres analystes des questions militaires estiment que le Maroc et l'Algérie se livrent une course en matière d'armement. En 2008, l'Institut international de recherche pour la paix (SIPRI) classait l'Algérie et le Maroc respectivement troisième et cinquième pays arabe qui dépensent le plus en termes d'armement.

Grand producteur de pétrole, l'Algérie a lancé en 2006 un projet de modernisation de son arsenal militaire d'un montant de 8 milliards de dollars.

La Russie qui est partenaire de l'Algérie dans le cadre de ce marché, livrera des avions de combat Su-30, des avions d'entraînement Yak-130 et des chars T-90.

Le rapport de ce mois de FI a précisé que les dépenses militaires des pays africains continueront à augmenter d'environ 3% par an jusqu'en 2014. A l'exemple du Nigéria, du Soudan, de l'Angola et de l'Algérie, les pays exportant des ressources énergétiques (gaz et pétrole) sont les plus grands acheteurs au niveau continental. Et pour cause, les revenus tirés de ces exportations ont beaucoup augmenté ces dernières années. Selon FI, les deux seuls pays à faire exception à cette règle sont l'Afrique du Sud et le Maroc.



Les intempéries en Europe font le bonheur du sel marocain

Vous le saviez peut-être déjà, le sel est très efficace pour faire fondre le verglas et la neige sur les routes. Les chutes exceptionnelles de neige du mois de décembre 2010 ont vidé leurs stocks de sel plusieurs pays européens. Heureusement que l' « or blanc » en provenance du Maroc notamment est venu en renfort pour faire face à une pénurie déjà installée en Irlande et qui menaçait même la France.

es neiges fondent en Europe, mais laissent à la plupart des concernés des souvenirs amers. En plus d'avoir créé la pagaille dans plusieurs grands aéroports européens, les chutes de neige ont rendu de nombreuses routes du Vieux continent impraticables. Les axes routiers enneigés ont dû être dégagés à grands renforts de sel. Des dizaines de milliers de tonnes de sel sont ainsi annuellement répandues sur les routes afin de faire fondre le verglas et la neige durcie.

Mais ce qui fait le malheur des uns, fait le bonheur des autres. La riqueur des trois derniers hivers a ainsi très vite conduit à l'épuisement des réserves dans certains pays européens. Les pays méditerranéens comme le Maroc ont donc été appelés en renfort pour combler le vide. L'hiver précoce de cette année et les chutes exceptionnelles de neiges du mois de décembre dernier ayant bien entamé les stocks, certains pays européens se sont vus obligés d'aller s'approvisionner au Chili et même jusqu'à la lointaine Australie.

1,5 millions de tonnes par an est l'un des principaux importateur de sel marocain, à côté de pays comme l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie ou la Belgique.

Au Maroc, une seule société, la SSM (Société de Sel de Mohammedia) se distingue dans l'exportation de ce sel industriel. Cette filiale à 100% de l'ONHYM (Office national des hydrocarbures et des mines) produit du sel gemme (d'exploi-

tation minière, notamment

de la mine d'Aïn Tekki, près de Mohammedia, entre Casablanca et Rabat). Le sel marocain, en plus d'être de bonne qualité, est aussi compétitif en termes de prix. Par exemple en janvier 2010, la tonne s'écoulait à 60 euros hors taxes, alors que dans l'Hexagone la même quantité se négociait à 280 euros.

Afin d'obtenir les derniers chiffres pour l'export et les prix à la tonne pour la nouvelle saison, nous avons contacté l'Association marocaine de Production et de

l'Industrie du sel (A.m.p.i.s.). Cependant, cette organisation professionnelle ne possède que les chiffres du sel alimentaire. A ce propos, le président Ali El Amrani, a tenu à rassurer les consommateurs marocains : pas de pénurie à craindre quel que soit le volume de sel exporté. En effet, ce sel qui aide à faire fondre la glace, n'est pas le même que celui destiné à la consommation.

La France, dont les besoins annuels varient entre 700 000 tonnes et 1,5 millions de tonnes par an est l'un des principaux importateur de sel marocain, à côté de pays comme l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Belgique

Le sel marocain a également été très sollicité, en raison de sa qualité. Deux navires transportant 20 000 tonnes de sel en provenance du Maroc et de l'Egypte auraient été livrés en Irlande, où les principaux axes routiers ont été bloqués par les chutes de neige. Notons que la France, dont les besoins annuels varient entre 700 000 tonnes et

Pourquoi utilise-t-on du sel contre la neige.

Sous l'effet d'un processus chimique, le sel se mêle à la neige et la fait fondre en eau salée. Si l'eau devient de la glace dès que la température descend en dessous de 0°C, l'eau salée quant à elle ne gèle qu'à partir de -10°C. Du coup l'eau salée résultant de la fonte de la neige, ne peut se transformer en verglas. Par contre au-dessous de -10°C l'utilisation du sel est totalement inefficace.



Marrakech

Carrefour des jeunes leaders méditerranéens



La pérennité d'un réel espace euro-méditerranéen demande l'engagement et la créativité d'individus, d'organisations, et de leaders. Le Young Mediterranean Leaders (YML) Forum rassemble tous ces atouts, et veut motiver d'autres à le suivre en lançant un appel à projets.

Par Halima Djigo

près les éditions de 2008 à Tunis et celle de 2009 à Séville, les préparatifs du Young Mediterranean Leaders Forum 2011 vont bon train. La manifestation se tiendra du 10 au 12 mars à Marrakech sous le thème des modernités méditerranéennes. L'évènement, dont Yabiladi.com sera partenaire, sonne aux oreilles des observateurs comme une réelle contribution à l'édification d'un espace euro-méditerranéen. Parmi les invités attendus en terre ocre, plusieurs personnalités du monde politique, économique mais aussi culturel.

Ils s'activent déjà dans la préparation de ce troisième forum. Qui sont-ils ? Des jeunes décideurs regroupés en un réseau actif dans le soutien de toute initiative et/ou projet visant le rapprochement des deux rives. Trois années après son lancement, les Young Mediterranean Leaders s'imposent désormais comme une véritable plateforme de réflexion pluridisciplinaire sur l'Euro-Maghreb. La naissance du réseau est partie du constat qu'une nouvelle génération profondément euro-méditerranéenne était désireuse de mettre son énergie au service de la construction de la région.

Cette 3ème édition s'articulera autour de la thématique « Construire les Modernités Méditerranéennes ». Elle pose au sud la question des choix politiques, économiques et culturels et interroge le nord sur la réinvention des modèles

et la construction des identités. En effet, cette question se joint à celle de la construction euro-méditerranéenne. Le modèle islamique ou occidental dans la construction du Maghreb ? Quel modèle de modernisation pour le Maghreb ? L'Europe peut-elle se passer du monde arabe ? Et si on se tournait vers l'Afrique ? Autant de questions qui seront discutées lors de ces trois jours.

Des ateliers sont également prévus à l'occasion. L'avenir de l'édition dans les pays du sud sera discuté de même que le rôle que pourraient jouer les femmes au niveau de la modernité méditerranéenne. Parmi les 200 participants à la manifestation de cette année, Salaheddine Mezouar, ministre marocain de l'Economie et des Finances ainsi qu'Ahmed Akhchichine, actuel ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique. D'autres personnalités ont également été annoncées : le géo-politologue Pascal Boniface, Moustapha Chérif, l'écrivain Abdellah Taia, l'homme d'affaires tunisien Marouane Mabrouk, Abdelatif Kechiche, Amel Boubekeur ainsi que Fathallaah Sijilmassi. ■



Appel à projets pour l'édition 2011

Parmi les vocations des Young Mediterranean Leaders, l'aide au développement de projets dans la zone méditerranéenne. La parole sera donnée cette année à Marrakech aux porteurs de projets citoyens à la recherche de soutien sur le plan financier entre autres. Au total, ce sont neuf projets qui seront sélectionnés après présentation pendant 30 minutes devant les membres du réseau présidé par Hakim El Karoui et dirigé par Jérôme Cohen.

Originalité et innovation dans la contribution au rapprochement des deux rives sont les mots d'ordres. Les projets pourront s'inscrire dans divers domaines tels la culture, l'éducation ou le développement durable.

Les personnes et organisations intéressées devront remplir la fiche projet, téléchargeable sur le site www.ymlforum.org, et l'envoyer à YML avant le 20 février 2011.

Contact:

Amélie Gaudinat, responsable de projet YML amelie.gaudinat@ymlforum.org

Tél.: +33 9 64 11 42 79



Né en France de parents marocains, Rachid Bekhalq a toujours vécu entre deux cultures : musulmane et occidentale. Des cultures pas toujours incompatibles, sauf lorsqu'on parle gastronomie. Il semble cependant que cette difficulté va inspirer le grand projet de Rachid : Hal'Shop, supermarché spécialisé dans les aliments Halal, une référence dans Hexagone. Mais pour Rachid, la route vers ce succès a été longue...

on père, un Sahraoui, arrivé en France en 1971 pour y travailler. Rachid y est né en septembre 1979, dans la ville de Limoges, dans le Limousin. Il y vit une enfance qu'il qualifie lui-même de « très heureuse » auprès d'une mère protectrice, et d'un père pieux, et attaché à la réussite scolaire de ses enfants. « C'était l'un des rares pères à demander des rendez-vous avec les professeurs pour faire le point sur mes résultats scolaires », nous confie Rachid.

Avec un tel encadrement, et le travail aidant, Rachid tire bien son épingle du jeu, ne se laissant pas entrainer dans un « milieu où le niveau scolaire était faible ». Sans doute parce qu'il est l'un des meilleurs, il quitte les établissements aux résultats chaotiques de la cité, pour des établissements plus huppés du centre-ville. Seul étranger de sa classe de 40 élèves, confronté à une réalité bien différente de celle de son quartier d'enfance, il réalise alors combien « on peut partir de loin et par la hargne et le travail s'accrocher et réussir ».

C'est d'ailleurs ce principe qui va le guider le reste de son parcours académique. Son baccalauréat scientifique lui ouvre les portes des classes préparatoires HEC. Deux ans plus tard, il intègre l'Ecole Supérieure de Commerce (ESC) de Bordeaux, avant de finir ses études en Finlande à la Helsinki School of Economics.

Vie professionnelle : Le choc du plafond de verre

Fraîchement diplômé de l'ESC de Bordeaux, Rachid n'a aucune peine à trouver du travail dans une France « où la culture du diplôme est forte », nous confie-t-il. Mais les entreprises françaises, où la culture du préjugé est toute aussi forte, n'offriront certainement pas au fils d'immigré qu'il est, le parcours professionnel qu'il mérite.

C'est donc chez la filiale parisienne d'une société américaine (Delphi) qu'il débute, dans le service « Achats ».

Mais là, pas facile de réussir si on ne peut pas avancer. « Trop jeune pour accéder à des postes de management direct et ce, même si on vous dit que vous êtes le meilleur....c'est pour cela que j'ai quitté Paris pour Londres », nous explique-t-il.

Il vivra dans la capitale britannique, ce qu'il considère comme « une expérience professionnelle et humaine extraordinaire à vivre ». Une expérience qui commence lorsqu'il est contacté par un cabinet de recrutement mandaté par les laboratoires pharmaceutiques MERCK, qui établissaient un nouveau département Achat pour la région Europe Moyen Orient Afrique. Même si rien ne le prédestinait à atterrir outre-manche, Rachid saisit l'occasion.

Hal'shop, son grand projet

« Je me suis toujours senti rapidement à l'étroit dans les fonctions que j'ai occupé. Je savais au fond de moi, qu'un jour, je viendrais à l'entrepreneuriat », nous confie-t-il. Amateur de bonne cuisine, il se rend compte qu'il y a un réel besoin en France, où comme lui, de nombreux musulmans aimeraient goûter à certaines saveurs typiques de l'Occident, sans s'écarter des principes de l'islam.

Profitant de la vague de succès que connait le halal, il lance son affaire, un supermarché entièrement dédié aux produits halal : Hal'Shop est né. Avec les plus de 5 millions de musulmans que compte la France, il fallait y penser. Malgré les difficultés inhérentes au lancement, Hal'shop est un succès. A tel point que Rachid voit grand et souhaite développer le concept en multupliant les points de vente.



Hal'shop se développe

Après un premier magasin ouvert à Nanterre, en proche banlieue parisienne, en mars 2010 le concept Hal'shop a débarqué à Paris dans le XXème arrondissement le 18 décembre 2010. Et le développement de l'enseigne ne s'arrêtera pas là, puisque l'ouverture d'un troisième point de vente est prévue pour mars 2011, une nouvelle fois à Paris, dans le célèbre quartier de Belleville dans le XIème arrondissement.



Dans la famille des sports émergents au Maroc, il y a le hockey sur glace, une discipline dont la naissance relève presque de l'anecdote, et qui pourtant se fraie son chemin parmi les autres sports. Compensant le manque de moyens matériels par un engagement sans limite de ses promoteurs au Maroc, ce sport est aujourd'hui prêt à passer à une étape supérieure de son évolution. Il s'invite aujourd'hui dans nos pages.

histoire du hockey sur glace marocain, c'est d'abord l'histoire d'une passion, celle de deux frères, Khalid et Mimoun Mrini. Originaires de la ville de Salé, ils découvrent le hockey sur glace alors qu'ils vivent au Canada, où cette discipline est un sport national. Mimoun l'aurait même pratiqué à un niveau semi-professionnel, pendant ses études. C'est donc d'un autre œil qu'ils voient l'inauguration de la première patinoire du Maroc en 2005.

De la passion à la compétition

L'inauguration de la patinoire dans l'enceinte du Mega Mall, nouveau centre commercial de Rabat, est un excellent moyen pour les frères Mrini de partager leur passion avec d'autre Marocains, qui pour la plupart, n'ont entendu parler de ce sport qu'à la télévision. Contacté par nos soins, Khalid Mrini déclare : « Au début ce n'était que pour donner une idée aux Marocains d'un sport tout à fait différent ». Dans la foulée, les frères Mrini fondent le premier club marocain de hockey sur glace, les Capitals de Rabat, et parallèlement, un centre de formation voit le jour, pour inculquer la culture du hockey sur glace chez les plus jeunes.

L'initiative des frères Mrini semble bien accueillie, et ce sport gagne en popularité au Maroc. Avec l'enthousiasme qu'il suscite, le hockey sur glace marocain commence à se faire connaître hors de nos frontières. L'équipe minime des Capitals participe à un tournoi international organisé au

Québec en 2006.

Mais la véritable consécration se fait en 2008, où le Maroc est invité à participer à la première édition des Championnats arabes des nations de hockey sur glace, qui se tient au mois de juin à Abou Dhabi, aux Emirats Arabes Unis: un vrai défi pour les frères Mrini qui vont dès lors devoir mettre sur pieds la première équipe nationale marocaine de hockey sur glace. L'encadrement technique une fois constitué, est coiffé par Mimoun Mrini. Les joueurs, pour la plupart des Marocains issus de l'immigration, sont réunis avec des moyens limités, mais répondent présents. C'est dans ces conditions que le hockey sur glace marocain fait son entrée officielle sur la scène internationale. Il se classe 3e devant l'Algérie, et derrière les Emirats (pays hôte et vainqueur de l'épreuve), et le Koweït, deux équipes comptant plusieurs joueurs évoluant au plus haut niveau international. Pour une première sortie, le résultat restait néanmoins « plus que satisfaisant », reconnait Khalid Mrini, qui est dès lors conforté dans son idée de développer ce sport au Maroc.

Du hobby à un sport structuré

Avec cette première expérience plutôt réussie sur le plan international, il est désormais question d'inscrire la pratique du hockey sur glace dans la durée, et d'en faire une discipline à part entière qui fera parler du Maroc au même titre que le football ou l'athlétisme. « C'est devenu plus sérieux avec le discours historique de sa Majesté Mohamed VI lors des Assises des sports à Skhirat (le 24 octobre 2008, ndlr) où il nous a encouragé à développer de nouvelles disciplines », se rappelle Khalid Mrini.

Et depuis le discours du Roi, il faut avouer que, le chantier du hockey a plutôt bien avancé. Déjà, d'autres équipes ont vu le jour. On en compte actuellement quatre : les Capitals, les Ifis (« lions » en amazigh), les Falcons, et les Cobras. Toutes ces équipes sont basées à Rabat qui est la seule ville à disposer d'une patinoire.

Par ailleurs, l'Association nationale marocaine de hockey sur glace (ANMHG) a été créée en 2008 et est présidée par Khalid Mrini. Pas encore érigée en fédération, elle est néanmoins depuis le 22 mai 2010, inscrite auprès de la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF) en qualité de « membre associé » comme 14 autre pays.

Malgré ces avancées significatives, le problème de fond de ce sport reste le manque de patinoires. La pratique du hockey sur glace au Maroc devrait prendre définitivement son envol avec la construction de nouveaux espaces dédiés à la pratique de ce sport. Une patinoire moderne répondant aux normes internationales devrait d'ailleurs bientôt voir le jour à Rabat, nous a confirmé le Docteur Nour Dersi, secrétaire général de l'ANMHG.

Bien entendu, étendre la pratique de ce sport à l'ensemble du territoire passe nécessairement par la présence de patinoires dans plusieurs villes du pays. Plusieurs projets seraient à l'étude. Les autorités marocaines auraient plutôt bien accueilli l'initiative.

Le Hockey sur glace et les MRE

Importé par des Marocains résident à l'étranger, et vue l'état encore embryonnaire du championnat national, le hockey sur glace marocain est fortement marqué par l'apport de la diaspora. L'équipe nationale est ainsi majoritairement constituée depuis ses débuts, de joueurs évoluant et résidant à l'étranger, où le niveau de pratique du sport est beaucoup plus élevé.

Notons néanmoins que leur apport ne se limite pas à porter le maillot lors des sorties de l'équipe nationale, car ils prennent une part active dans l'édification de la discipline au Maroc même, encadrant des jeunes. Khalid Mrini nous confie ainsi qu'ils « descendent régulièrement au Maroc et se font un devoir d'aller enseigner à nos jeunes leur savoir, ils donnent beaucoup de leur temps, ils sont en contact avec eux sur Facebook et ils les encouragent, ce qui est honorable ».

Cet apport, conjugué aux nombreux autres projets en cours, devrait logiquement permettre au hockey sur glace de se frayer son chemin parmi les sports qui font parler du Maroc. A ce stade de sa jeune histoire, le hockey sur glace marocain donne largement raison à la pensée populaire qui veut qu'avec peu de moyens et beaucoup de volonté, on peut réaliser de grandes choses.



Vice-champion du Monde 2010 avec les Pays-Bas où il est régulièrement titulaire ces derniers mois, Ibrahim Afellay est aussi depuis le 24 décembre 2010, un joueur du FC Barcelone. En arrivant en catalogne, le jeune international Oranje tournait une page importante de sa vie. Une vie de footballeur qui a véritablement commencé dans le mythique club néerlandais du PSV Eindhoven...

« Ibi » est né le 2 avril 1986 à Utrecht où sa famille, originaire du Rif s'est installée. Le ballon rond prend vite une place importante dans la vie de ce fils d'immigrés. Il aurait même avoué au journal néerlandais Eindhovens Dagblad que par moment, le ballon passait avant ses études.

Mais la vie n'a pas toujours été tendre avec lui. Son père succombant à une crise cardiaque alors que lui n'avait que 9 ans, c'est sa mère qui assura seule son éducation et celle de ses 4 frères et sœurs. Ce contexte familial délicat n'empêchera cependant pas l'éclosion de son talent. Ses qualités, dont une certaine aisance avec ses deux pieds attirent sur lui les regards des recruteurs. Il intègre d'abord le centre de formation du modeste club de l'USV Elinkwijk, avant de rejoindre celui du PSV Eindhoven, grâce notamment à un certain Wessel van den Bosch, qu'il considère comme « une sorte de second père ».

Du PSV au Barça

Afellay fait ses premiers pas dans l'équipe première alors entrainée par Guus Hiddink, lors de la saison 2003-2004. Il ne fera que 2 apparitions cette année. La saison suivante, il jouera à 7 reprises, pour 2 buts. A partir de la saison 2005-2006, il gagne définitivement la confiance d'Hiddink qui l'aligne à 31 reprises. Le départ de celui-ci ne l'empêchera pas de confirmer son statut au sein de l'équipe, décrochant même le brassard de capitaine du club. Entretemps, « Ibi » est devenu international pour les Pays-Bas avec qui il atteint la finale de la la Coupe du monde 2010.

Ses capacités techniques, sa vivacité, et surtout sa polyvalence sont des atouts non négligeables, et son profil plait à de nombreux clubs. C'est le FC Barcelone qui remporte la mise, et annonce un accord avec le joueur en novembre 2010. Le Barça réalise une bonne affaire et Ibi gagne l'opportunité de réaliser un rêve d'enfant. Il est le 19e joueur néerlandais à rejoindre les Blaugranas. Mais Afellay est surtout le 1er joueur d'origine marocaine recruté par le Barça.

Né aux Pays-Bas de parents marocains, Afellay aurait donc pu porter les couleurs des Lions de l'Atlas. Mais après avoir reçu les sollicitations des fédérations marocaines et néerlandaises,

il optera finalement pour les Oranje. Une décision que de nombreux supporters marocains ne lui pardonnent toujours pas. Pour eux, le choix d'Afellay reste une négation de sa marocanité. En réalité, la décision du joueur s'est faite après une période de doute qui a vu la raison l'emporter sur le choix du cœur. En effet, Afellay aurait pu être champion du Monde l'été dernier avec les Oranje, un exploit qu'il n'aurait pu envisager avec la sélection marocaine. De plus, Afellay a reçu les conseils de nombreux de ses glorieux aînés qui sont des légendes vivantes. Il aurait ainsi eu des discussions avec Joan Cruijff, Marco Van Basten, ou encore Philip Cocu, qu'il a eu pour capitaine au PSV. Quand on a reçu autant d'attention difficile de résister aux avances de la sélection hollandaise.

Le Maroc reste dans le coeur

Mais Afellay n'en reste pas moins attaché au Maroc. En effet, alors qu'il débutait encore avec les juniors néerlandais, il déclarait : « j'ai les deux passeports, mais je suis et je me sens marocain ». Un attachement qu'il manifeste en revenant régulièrement dans la ville d'origine de ses parents, Al Hoceima. Il y a d'ailleurs inauguré en avril 2009, un « Cruijff Court », afin d'encourager la pratique du football chez les jeunes des milieux défavorisés, dont il a fait partie à un moment de sa vie.

Si certains auront du mal à lui pardonner son choix de carrière, les supporters du Barça à Al Hoceima eux, sont fiers de leur « fils ». Constitués en « Peña » (fan club reconnu par le club) ils s'enthousiasment de l'arrivée de l'un des leurs dans leur club préféré. « Notre message de bienvenue ? Qu'il s'amuse à Barcelone, et qu'il triomphe (...) nous sommes très contents de son arrivée... », déclarait récemment au quotidien sportif catalan El Mundo Deportivo, Rachid Ahmidouch, président de la peña d'Al Hoceima. Mais ce qui ferait le plus plaisir à ces supporters, ce serait certainement qu'Afellay fasse un tour par leur peña, lors de ses prochaines visites dans la ville, comme l'exprime leur président. « Nous espérons que Ibrahim Afellay vienne nous voir, il a sa maison ici ». Un vœu qui montre bien que pour eux au moins, même si Afellay a choisi de défendre les couleurs des Pays-Bas, il reste marocain dans son cœur.



Si les intempéries jouent régulièrement les invités surprises lors des compétitions nautiques, la douane marocaine a récemment prouvé qu'elle savait aussi faire. C'est ainsi que le lundi 3 janvier 2011, l'un de ses navires a intercepté Le Mirabaud, un bateau prenant part à la Barcelona World Race, une course autour du monde à la voile.

es douaniers marocains sont montés à bord, fouillant l'embarcation de fond en comble. Les provisions et le matériel de l'équipage ont été sortis de leurs emballages pour être inspectés par les douaniers. La visite surprise a duré une demi-heure, et a été interrompue lorsque les visiteurs impromptus ont reçu un appel radio les informant certainement qu'ils faisaient fausse route.

Cet incident insolite a bien failli porter un gros coup au moral de l'équipage du Mirabaud. Mais il fallait visiblement plus qu'un excès de zèle des douaniers Marocains pour stopper le duo, qui a décidé de reprendre la course. « On garde le moral, on est en train de ranger le bateau et de tout remettre en place. On va essayer de ne pas se laisser abattre par cet évènement », déclaraient-ils un peu après le départ des douaniers.

Une détermination qui, semble-t-il, aurait commencé à être récompensée puisque le 7 janvier dernier, 8e jour de course, Le Mirabaud a traversé l'étape du détroit de Gibraltar en 3e position sur 14 équipages inscrits. Pour la petite histoire, cette position était déjà celle que l'équi-

page avait obtenue en 2007, lors de la première édition de cette course de bateaux monocoques autour du monde sans escale. Plus que jamais décidé à améliorer le précédent classement, Dominique Wavre avait justement déclaré à la veille du départ de la régate : « cette course est faite pour nous ». Le Mirabaud semble bien sur la bonne voie, pour peu que le rythme d'effort actuel soit maintenu et que l'équipage soit épargné par d'autres incidents similaires.

Les autres concurrents n'ont pas eu à connaître la même mésaventure que le Mirabaud. Le précédent incident se serait produit car les douaniers avaient visiblement été mal informés du passage de la Barcelona World Race dans la zone. Les organisateurs en ont donc profité pour demander au Conseil Supérieur des Sports et à la Direction Générale de Sauvetage en Mer, de rappeler aux autorités du Royaume que la course passe tout près de leurs côtes. On comprend néanmoins que dans une zone où la lutte contre les narcotrafiquants est des plus intenses, les autorités locales soient constamment sur le qui-vive. L'incident avec Le Mirabaud était donc aussi une belle preuve de réactivité.



Présent lors de l'inauguration du Grand Stade de Marrakech qui s'est tenu le 5 janvier 2011, Eric Gerets, sélectionneur national, en a profité pour livrer ses impressions sur la nouvelle arène de 45 000 places. Il s'est ainsi montré séduit par l'esthétique du nouveau stade. Mais une frange de nos lecteurs semble cependant beaucoup moins emballée.

n premier match nul décevant entre le Kawkab de Marrakech et l'Olympique Lyonnais (0-0), un second plus animé (1-1 entre le WAC et le PSG), voici le bilan sportif de l'inauguration du Grand Stade de Marrakech. De son côté, Eric Gerets n'a pas dû regretter sa soirée. Sur Radio Mars, le sélectionneur national a ainsi déclaré que le Stade de Marrakech était « le plus beau stade actuellement au Maroc ».

Notons néanmoins que si le stade marrackchi a suscité beaucoup d'enthousiasme chez Gerets, il est encore loin de faire l'unanimité, surtout parmi nos lecteurs. Le motif de la discorde ? La piste d'athlétisme qui borde la pelouse. D'après certains commentaires, les stades de football ne devraient être dédiés qu'à la pratique de ce sport, comme c'est le cas dans plusieurs pays d'Europe comme l'Angleterre.

Meknassi93 déclarait suite à un de nos précédents articles sur le stade de Marrakech : « Franchement on en a marre de voir des stades avec des pistes d'athlétisme !!! La caméra filme le match de tellement loin qu'on n'arrive même pas à voir les joueurs !!! Ne me parlez pas de rentabilité car quand on veut organiser une CAN ou une coupe du monde on fabrique des stades de foot! »

Des arguments certes pertinents, mais il n'en demeure pas moins que le souci de rentabilité reste majeur. Plus un stade a la capacité d'abriter d'évènements, plus il fait rentrer d'argent. Ceci sans compter que l'athlétisme reste un sport très populaire dans le Royaume. Et avoir des stades de foot qui peuvent accueillir des athlètes a un côté pratique, puisqu'il y aura déjà moins d'argent investi dans la construction de nouvelles infrastructures coûteuses.

Une position que résume bien l'intervention de Greenwite qui déclare : « C'est un très beau complexe, car il faut le voir de près. Vous savez j'ai bien précisé 'complexe' et non pas un stade de foot à l'anglaise. Il est normal qu'il ait une piste, car l'athlétisme est un sport très populaire, et en plus ce complexe est moins coûteux que de construire deux stades, un pour le foot et un autre pour l'athlétisme ».

Rentabilité et prévoyance n'ont donc rien enlevé au complexe de Marrakech, qui reste une belle réussite, du point de vue architectural.



سعيد الناصيري _ عصام كاريكا _ فضيلة بنموسى _ صبحي خليل_ سميرة العواري SAÏD NACIRI - ISSAM KAREEKA - FADILA BENMOUSSA - SOBHI KHALIL - SAMIRA ELHOUARI

HICOM Production présente



L'industrie du cinéma marocain commence à faire ses preuves. Plusieurs films ont retenu l'attention en 2010, au Maroc comme dans des festivals internationaux de films. Mais cette petite rétrospective de l'année ne peut cacher la faiblesse de la fréquentation des salles au Maroc. Au moment où la folie des multiplex atteint le Maroc, les entrées restent encore très loin derrière les chiffres enregistrés en France.

remier film marocain à mentionner : « Le clandestin ». Il a attiré plus d'une centaine de milliers de Marocains venus apprécier l'humour particulier de Said Naciri. « Al Khattaf », qui s'est classé en tête du box office marocain avec un total de 107 983 entrées (jusqu'au 3e trimestre 2010) et qui aurait atteint les 180 000 entrées selon des statistiques rapportées par « Telquel », retrace l'histoire d'un citoyen marocain qui a fait du transport clandestin en ville son métier. Said Naciri a choisi de tourner ce film à Lissasfa, un quartier populaire de Casablanca.

Du coté de Marrakech, un seul et unique film a représenté le Royaume lors de la sélection officielle de la 10e édition du son Festival international du film (FIFM). « Mirages », c'est le nom qu'a choisi le jeune Talal Selhami pour ce film d'horreur teinté de science fiction. Il relate les épreuves mystérieuses qu'ont dues vivre 5 personnes en compétition pour un emploi et qui les amène jusque dans le désert marocain. Prochain projet de ce réalisateur franco-marocain : un film qui s'appellerait l'Oasis et qui sera également tourné dans le désert.

« Les gars du Bled » est dédié lui à « tout ceux qui ont lutté contre le désespoir et se sont accrochés... pour une vie meilleure ». Ce film qui a attiré 4609 personnes pour 159 projections au Maroc, a participé en février dernier à la compétition internationale de la 26e édition du Festival international du film d'amour (FIFA) qui se tient chaque année à Mons en Belgique. Son réalisateur Mohamed Ismaïl a fait appel à des vedettes nationales telles que Rachid Elouali et Mouna Fettou pour raconter l'histoire de trois amis M'Faddal, Abdelhamid et Abdeslam diplômés et confrontés au chômage.

En 2009, un film du même réalisateur intitulé « Adieu Mères » avait été nominé dans la catégorie du meilleur film étranger lors des Oscars.

En France, Harry Potter en tête du Box Office

D'ailleurs, pour ce qui est des films étrangers, d'innombrables films d'animation ou du fantastique étaient à l'affiche cette année : « Twilight 3 », « Alice aux pays des merveilles », ou encore « Harry Potter et les reliques de la mort ».

Dans cette première partie du 7e et dernier volet de la saga, les aventures du plus jeune sorcier de tous les temps se poursuivent et continuent d'ensorceler le public. Désormais, c'est le seigneur des ténèbres Lord Voldemort qui contrôle le Ministère de la Magie et Poudlard. Les inséparables Harry, Ron et Hermione se lancent alors à la recherche des Horcruxes. La seconde partie de cet opus, très attendue, devrait sortir en juillet 2011.

En France, 200 fois plus d'entrées qu'au Maroc

En France, Harry Potter a enregistré un total de 5,29 millions d'entrées et gagne ainsi le titre de champion du box office français. Au Maroc, le film pourrait dépasser « Le Clandestin » au Box office et gagner le même titre, sans toutefois réaliser un dixième des entrées en France...

Au total, 206,49 millions d'entrées ont été comptabilisées en France en 2010. Au Maroc, ce chiffre devrait rester bien en dessous de la marque des 3 millions d'entrées. Par conséquent, si en France, une personne va en moyenne 3 fois au cinéma par an, au Maroc, moins d'une personne sur 10 s'y rend dans la même période.

Box Office Maroc 2010		Box Office France 2010	
(jusqu'au 3e trimestre / en nombre d'entrées)		(en nombre d'entrées / millions)	
- Le Clandestin / Al Khattaf - Inception - Twilight, Chapitre 3: Hésitation - Prince of Persia: Les sables du temps - Night and Day - Robin des Bois - Sex and the city 2 - Toy Story 3 - L'Apprenti Sorcier - L'Agence Tous Risques	107 983 42 126 35 869 25 364 24 850 17 050 16 788 12 908 11 662 11 500	- Les Petits mouchoirs - Inception - Shrek 4, il était une fin - Alice au Pays des Merveilles - Toy Story 3 - Camping 2	5,29 5,24 4,91 4,61 4,53 4,34 3,97 3,93 3,84 3,73



e Maroc comptait environs 300 salles de cinéma dans les années 80-90. Aujourd'hui, à peine 80 salles continuent de résister aux vagues de fermetures et de destructions. Mais cette période difficile des salles obscures pourrait être bientôt révolue. En effet, le Maroc devrait porter à 250, le nombre de ses salles de cinéma, à en croire le Directeur Général du CCM (Centre Cinématographique Marocain), qui s'est confié au magazine Variety, en marge du dixième festival cinématographique de Marrakech.

Les principaux complexes cinématographiques du Royaume, à Casablanca et Marrakech, sont détenus par le groupe français Mégarama, qui totalise aussi 36% des entrées et 54% du box-office national.

La création de nouvelles salles modernes sera facilitée selon le chef du CCM, Nour-Eddine Sail, par des exonérations fiscales prévues dans une loi qui entrera prochainement en vigueur. D'ailleurs, 2 multiplexes verront bientôt le jour à Rabat et à Tanger.

L'ère des multiplexes

Alors que le multiplexe de la capitale proposera neuf salles, celui de la ville du détroit en comptera dix. A Casablanca, une salle de 400 places sortira de terre avec l'ouverture dans quelques mois du Morocco Mall. Fès, Meknès et Agadir pourraient également disposer de nouvelles salles de cinéma, accompagnant de futurs lieux de shopping qui y verront le jour. Certaines des salles existantes devraient être digitalisées, notamment dans les villes de Salé, Tanger et Ouarzazate.

Reste à savoir, si la construction de ces nouveaux espaces de projections pourra recréer le lien avec un public de plus en plus épris de DVD made in Derb Ghallef. Il faut en effet souligner qu'en plus du manque de salles, les professionnels du cinéma souffrent surtout du piratage de leurs films.



Is se sont distingués avec le Chaabi groove, mélange de musique populaire et de sonorités du reste du monde. Créé lors de la rencontre entre trois amis musiciens originaires d'El Jadida un été de l'année 1998, le groupe ne s'est pourtant réellement fait connaître que lors de la sixième édition du boulevard des jeunes musiciens en mai 2004.

Leur premier album « La tradition qui coule » sort en début 2006. 3 ans plus tard, « Doukkala Airlines » paraît. Celui-ci rend hommage à cette région dont El Jadida est la capitale. Présents sur la scène de plusieurs festivals au Maroc, les sept membres du groupe ont enchaîné par la suite les voyages à l'étranger.

Comme à l'accoutumée : Tradition et modernité

Au menu de ce troisième album, une reprise du tube « Ayli Ayli » longtemps interprété par Fatna Bent El Houssine. Une version plus rock en duo avec le groupe danois Outlandish est livrée. Sorti en octobre dernier, ce premier single téléchargeable sur internet passe déjà en boucle sur les ondes radio nationales et internationales.

Au rendez-vous également, de la country music teintée d'ambiance rock et parfois latino, notamment avec le refrain « Allah Allah ». Dans le titre « Ya sidi chafi », l'outar, instrument à corde de la région de Zayane, côtoie des sons rock et RNB. Issam Kamal, lead vocal du groupe, y est accompagné de Hamid El Kasri, maâlem gnaoui.

A découvrir entre autres, « Bent Bladi », « Sogui Bellati » ou encore la nouvelle version de « Salamo Salam ». Mélange de genres, fusion de la tradition et de la modernité... Le groupe se veut à l'image d'une jeunesse marocaine adepte d'ouverture, d'évasion et de modernité tout en préservant un patrimoine musical riche et bien coloré.

L'humoriste marocain Rachid Badouri, à Paris

Natif de Montréal et d'origine marocaine, Rachid Badouri fait partie de cette génération d'humoristes issus d'une double culture. En 2007, il lance son premier One Man Show intitulé « Arrête ton cinéma » qui a attiré plus de 100 000 spectateurs en moins d'un an au Québec. Depuis le 6 janvier, il est au théâtre Trévise à Paris pour présenter son spectacle au public français.

Dates: 6/01/2011-1/04/2011,

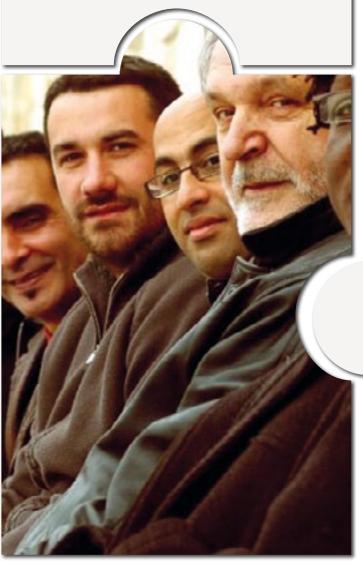
du mardi au samedi à 20h00

Lieu : Théâtre Trévise, 14 rue de Trévise,

75009 Paris

Tarifs: Sur réservation à partir de 18€

Contact: 01 48 65 97 90





Le groupe Mosaïca en concert, en Midi-Pyrénées

Avis aux amateurs des mélodies arabo-andalouses et marocaines, le groupe Mosaïca sera en concert le samedi 22 janvier prochain à Decazeville (Midi-Pyrénées). Il proposera un tour d'horizon des musiques arabo-andalouses et marocaines en trois langues, arabe, berbère et gascon. Composé de sept musiciens, ce groupe avait été créé en 1995 pour l'interprétation de la musique des troubadours. Mais après quelques années de traversée du désert, il renaît en 2001, enrichi de musiciens venus du Maghreb et notamment du Maroc.

Dates : 22/01/2011 à 20h30

Lieu: Espace Yves Roques, Place Cabrol,

12300 Decazeville

Tarifs : 17€, 13€, 9€

Contact : Office du Tourisme de Decazeville

05 65 43 18 36

Site internet : http://acielouvert12.free.fr

Association culturelle « A Ciel Ouvert »

05 65 43 26 43



SOMMAIRE

Le supplément féminin

- L'art du caftan : interview de Rkia Ait Blal
- Quand les marocaines contribuent au progrèes
- HCP: 63% des marocaines victimes de violences
- Turquie: Destination mariages pour marocaines
- La recette du mois : M'semen
- Au temps des caftans [En images]



Rkia Aït Blal, créatrice de mode, a réussi à sublimer sa double culture (franco-marocaine) dans le caftan, joyau de la couture traditionnelle marocaine. Née à Ouarzazate, elle rejoint la France à l'âge de 6 ans. Très jeune, elle cultive ses talents de dessin et sa passion pour la couture. Après des études supérieures en Economie et Droit (pour faire plaisir aux parents), elle reviendra très vite à ses premiers amours. En 1998, elle suivra une formation en arts plastiques à Paris, pour ensuite se spécialiser grâce à une formation de stylisme et modélisme au Maroc en 2001.

Ce riche parcours lui a permis d'ouvrir son atelier au Maroc dès 2003 afin de lancer sa première collection de caftans marocains. Elle inaugure également son showroom à Paris, la capitale du luxe et de la mode.

Quelle a été l'étincelle qui a fait naitre en vous le goût pour la mode, pour la création et plus particulièrement pour le caftan ?

Je ne me suis pas réveillée un matin en me disant que je voulais être créatrice de mode; le goût pour la mode est venu progressivement. Je dirais plutôt que je suis née artiste dans l'âme, car depuis toute petite je suis fascinée par le dessin, la peinture et je suis très manuelle. A l'âge de 7 ans déjà, pour que mes dessins soient parfaits je passais des journées à calquer les dessins de mon livre préféré « Martine en Bateau ». Je voulais dessiner comme sur les livres. De là j'ai appris à dessiner et c'est ce qui m'a amenée vers la mode.

En grandissant, mon goût pour la couture et la mode s'est confirmé et à l'âge de 15 ans je savais déjà ce que je voulais faire. Donc tout mes loisirs étaient réservés au dessin et à la recherche sur les costumes. Et Lorsque je me suis lancée dans la création j'ai choisi le caftan car c'était pour moi une manière de retourner à la source, à mes origines.

D'où tirez-vous vos inspirations ? Est-ce que c'est votre double culture (France-Maroc) qui vous permet de repenser le caftan, et d'emprunter de nouveaux sentiers créatifs ?

Vous avez vu juste, car c'est en effet dans ma double culture franco-marocaine que je puise toute mon inspiration. Ayant grandi en France, j ai baigné dans les contes de petites filles, l'Histoire de France et surtout les films qui la retrace à ses différentes époques. D'où mes différents thèmes sur l'époque romantique, médiévale...

J'ai appliqué ce goût pour les costumes occidentaux d'époque au Caftan de mon pays d'origine qu'est le Maroc. Le résultat vous le voyez chaque année à travers mes créations. Chaque année une nouvelle époque et chaque année je m'éclate davantage.

Quel avenir pour le caftan marocain selon vous ?

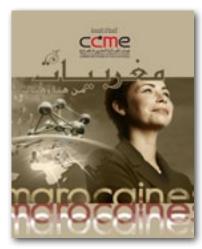
Ces dernières années le caftan s'est beaucoup modernisé, au point de tendre vers la robe de soirée. Mais on retrouve toujours ce qui fait du caftan une tenue des plus nobles, à savoir la passementerie et/ou les broderies faites main. Je pense que la caftan est en phase de démocratisation et va devenir une tenue de cérémonie comme une autre. Il ne sera plus vu juste comme un costume traditionnel marocain. De plus, avec l'émergence des jeunes créateurs au Maroc et ailleurs, le caftan n'a pas fini de faire rêver au-delà des frontières du Maroc.

Caftan, mode d'emploi

Pour un caftan haute couture il faut compter en 1 et 6 mois de travail entre le dessin du modèle et la production finale. De nombreuses étapes sont nécessaires et plusieurs personnes interviennent dans le processus de fabrication : créateur, l'assistante styliste, le modéliste, le coupeur, la technicienne, le maâlam, la boutonnière, le passementier, le brodeur, la repasseuse et les petites mains pour les finitions.

Le caftan en 10 étapes

- **1-** Croquis réalisé par le styliste ou l'assistant-styliste.
- **2-** Choix de la gamme de couleur, des matières et des fournitures. Commande de la passementerie assortie au tissu.
- **3-** Patron réalisé par le modéliste.
- **4-** Réalisation du modèle sur une toile par une technicienne.
- **5-** Retour chez le styliste pour les modifications.
- **6-** Validation du patron pour passer à la coupe du tissu.
- **7-** Le caftan prend alors forme chez le maâlam.
- **8-** Montage à la main à l'aide de la sfifa (galon de passementerie).
- **9-** Réalisation en parallèle de la ceinture.
- **10-** Une fois que le caftan est monté, on passe à l'étape la plus délicate où on fignole avec des petits détails qui feront l'unicité de ce modèle.



Les « marocaines d'ici et d'ailleurs» quand les femmes contribuent au progrès

Le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME) a fait vœu de pérenniser les rencontres entre les « Marocaines d'ici et d'ailleurs ». L'initiative voit depuis trois années déjà la mobilisation d'un panel de femmes vivant au Maroc et établies ailleurs dans le monde. Les deux premières éditions se sont tenues à Marrakech en 2008 et 2009. La troisième quant à elle a débuté les 18 et 19 décembre dernier et devrait s'échelonner jusqu'en mai 2011.

riss el Yazami, Président du CCME indiquait à la presse en 2008 que l'initiative vise à « combler ce fossé d'ignorance mutuelle entre Marocaines d'ici et d'ailleurs, de dresser un état des lieux sur les avancées mais aussi les inégalités persistantes et d'explorer les modalités de partenariat entre Marocaines des deux rives ».

Près de 400 femmes s'étaient données rendez-vous lors de la première édition. A la suite de cette réunion, une mise au point avait été établie en ce qui concerne les avancées, freins et obstacles rencontrés par les femmes établies au Maroc, et celles expatriées. L'initiative renouvelée en décembre 2009 a réuni autant de femmes que l'année précédente. Lors de ce meeting, les participantes avaient débattu cette fois-ci de nombreuses questions liées à la migration féminine dans le monde.

3e édition : améliorer les conditions de vie et de travail des Marocaines à l'étranger

Afin de mieux cerner les problématiques spécifiques à chaque pays et de contribuer efficacement à améliorer la situation des Marocaines à l'étranger, le CCME a choisi de partir à la rencontre des femmes marocaines de l'extérieur en organisant une série de quatre rencontres régionales avec les femmes marocaines du monde de décembre 2010 à mai 2011. C'est la capitale Belge qui a abrité les

premiers échanges avec la diaspora féminine marocaine. Trois autres villes à savoir Abidjan (Côte-d'Ivoire), Beyrouth (Liban) et Montréal (Canada) accueilleront des rencontres avec les Marocaines installées dans quatre régions du monde.

Focalisée sur les politiques menées en faveur de l'égalité des hommes et des femmes au Maroc, en Belgique et dans l'Union européenne, l'édition 2010 vise à mettre en avant « les mutations profondes » qu'a connues le Royaume durant cette dernière décennie et la promotion de la condition de la femme au Maroc et dans l'Union européenne. La politique des genres en Europe, l'égalité des chances dans l'emploi et la lutte contre les violences envers les femmes, étaient également au cœur du débat, qui a rassemblé plus de 250 femmes provenant du Maroc et de plusieurs pays européens. Cette série d'échanges est une contribution à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les femmes migrantes de part leur origine.

Cette initiative est témoin de la persévérance d'un panel de femmes (universitaires, femmes d'affaires, responsables politiques, journalistes, élues, cadres et responsables associatives) qui se sont unies pour prouver que les femmes marocaines constituent un atout majeur pour l'économie mais aussi pour la démocratie.

HCP: 63% des marocaines victimes de violences

Une étude du Haut Commissariat au Plan (HCP) le prouve : La violence faite aux femmes est une triste réalité au Maroc. Ces violences, de diverses formes, sont surtout constatées chez les jeunes, mais aussi dans le milieu urbain, et sont exacerbées par la vulnérabilité économique et sociale.

Par Oumar Baldé

ans le Royaume, 62,8% des femmes ont été victimes d'un acte de violence sous une forme ou une autre durant les douze mois précédant l'enquête. Ces formes de violences sont psychologiques, physiques, sexuelles et économiques. Les atteintes aux libertés individuelles et aux droits inscrits dans le code de la famille constituent d'autres formes de violence dont sont victimes de nombreuses Marocaines.

Violence psychologique

De toutes ces formes, la violence psychologique est la plus fréquente, touchant au moins 48% des femmes. Elles se traduisent par l'isolement ou la domination exercée sur la femme, ou encore l'humiliation qu'elles peuvent subir, précise l'étude. 38% des femmes mariées déclarent en souffrir, ce qui représente au moins 2,6 millions d'entre elles.

Les atteintes aux libertés individuelles sont la deuxième forme de violence la plus répandue. 31% des femmes sont touchées, soit 3 millions de femmes. La violence liée à une non-application de la loi aurait été vécue par 17,3% des femmes interrogées. Les violences physiques arrivent en 4e position, touchant 15,2% des

femmes dont 1,9% ont été gravement agressées (avec objets contondants, brûlures).

Au même moment, 8,7% de femmes ont été victimes de violences sexuelles (827 000) dont 38 000 de viol (0,4%). La violence économique, elle, a été exercée sur 181 000 femmes. Celle-ci se traduit par le fait de « nier à une femme le droit d'accéder aux ressources et d'en avoir la libre disposition ».

De la maison au boulot

Du contexte conjugal au milieu professionnel, en passant par les établissements d'enseignement, ces formes de violences ont lieu dans presque tous les cadres de vie. Le taux de prévalence de violences chez les femmes mariées est ainsi de 55%. 47,4% des femmes vivant dans un cadre extra-conjugal auraient subi des violences. Dans les lieux publics, ce pourcentage est de 32,9%, et 24,2% des femmes se trouvant dans les lieux publics risqueraient des violences. Dans le milieu professionnel, le risque de subir des violences est de 16%, et pas moins de 13,5% des femmes vivant en milieu familial seraient également touchées par ce fléau.

Une violence urbaine, jeune, touchant les défavorisées

L' « Enquête Nationale sur la Prévalence de la Violence à l'Egard des Femmes » a été réalisée de juin 2009 à janvier 2010 sur un échantillon de 8300 femmes âgées de 18 à 65 ans. Elle fait ressortir trois phénomènes inquiétants. Premièrement, la violence à l'égard des femmes est urbaine, illustrée par le fait que le risque pour une femme mariée de subir des violences sexuelles est 35,4% plus élevé en ville qu'en milieu rural. Deuxièmement, la violence concerne surtout les jeunes, « tant en termes de victimes qu'en termes d'agresseurs ». Ils sont ainsi auteurs de 6 cas sur 10 agressions physiques dans les lieux publics. Troisièmement, il a été constaté que la violence augmente avec la vulnérabilité économique et sociale. Ainsi, les femmes divorcées sont 3 fois plus violentées que les célibataires. Celles au chômage connaissent un taux de violence 140% fois supérieur à celui constaté chez les femmes actives.



TurquieDestination mariage pour femmes marocaines

Des liens profonds se créent entre le Maroc et la Turquie, faits d'amour et de mariages. Au cours de ces deux dernières années, plus de 400 femmes marocaines ont rejoint leurs époux à Mardin, une petite ville située dans le sud-est de la Turquie. Un nouveau phénomène de société ?

l'origine de ce phénomène, selon l'agence de presse Dogan, l'ouverture toute simple du premier cybercafé dans le village de Gökçe, au niveau de la province de Mardin. Les hommes, célibataires ou mariés s'initient au chat internet. Les frontières tombent, des contacts se créent avec des Marocaines, avec qui la langue n'est pas un problème, car cette région frontalière à la Syrie est en partie arabophone. Suite à des propositions de mariage, de nombreuses Marocaines quittent le Maroc pour Mardin et leurs élus du coeur.

Les cybers prospèrent; deux 40 femmes d'oriautres sont ouverts à Gokçe, ce qui augmente l'accès aux sites de rencontres. Conséquence : Quelques 40 femmes d'origine marocaine ont déclaré vivre à Gökçe l'an dernier, contre 15 pour l'année d'avant. Dans la ville voisine d'Ortaköy, 10

femmes marocaines s'y sont installées. Elles parlent pour la plupart l'Arabe, le Français, l'Espagnol et/ou l'Anglais. Nombre d'entre elles possèdent également des diplômes universitaires.

Mariages d'amour

Son prénom : Monia. Elle serait la première femme marocaine installée à Gökçe. Diplômée d'une université religieuse au Maroc, Monia parle couramment le français. Mariée à Halit Öncel âgé de 36 ans, elle se dit très satisfaite. Öncel a déjà une première épouse et 11 enfants isssus de ce mariage. Lorsqu'ils se sont connus, Öncel avoue s'être présenté comme célibataire. Après connaissance, il lui dit la vérité et propose de l'épouser deux mois plus tard. Monia accepte. Öncel divorce de sa femme avant d'épouser Monia. Ils ont un fils, Yunus Emre et vivent tous ensemble, époux, femmes et enfants.

Aziza Eroğlu est aussi allée à l'université. Elle enseignait le français dans une école mater-

> nelle au Maroc. İskender Eroğlu l'a épousé en secondes noces et elle a accepté de vivre à Mardin. La loi ne reconnait pas ce mariage. Ils vivent néanmoins heureux tous les trois ensemble.

> La Turquie ne reconnait pas la polygamie, mais cette pratique existe encore dans certaines

régions. Les secondes femmes ont peu de droits sur le plan juridique. Selon les préceptes islamiques, ces mariages sont pourtant bien valables et la plupart ne s'en plaint guère.

Le maire de la ville, Haluk Çelik, a affirmé que ces mariages se font hors du contrôle de la municipalité. « Ces femmes marocaines qui parlent en moyenne trois langues, assistent à des cours d'alphabétisation en langue Turque ». L'intégration devient alors complète.

Les séries télévisées turques, sources de l'engouement pour la Turquie ?

gine marocaine

ont déclaré vivre

à Gökçe l'an

dernier, contre

15 pour l'année

d'avant

Après les télénovelas brésiliennes et mexicaines puis les productions bollywodiennes, place à la fièvre enclenchée par les séries télévisées turques. Elles attirent et passionnent de nombreuses jeunes femmes marocaines. Le pas est vite franchi vers l'addiction. Friandes de ces histoires romantiques et dramatiques, elles s'identifient aux héroïnes qui leurs sont plus proches que les chicas latines.

Les téléspectatrices marocaines sont également pour la plupart séduites par les héros de ces séries. Pour bon nombre d'entre elles, l'idéal masculin ressemble aux hommes turcs. Les (beaux) acteurs qui font chavirer le cœur des Marocaines sont même la cause parait-il de conflits dans les couples ... et pourquoi pas de l'augmentation de mariages maroco-turcs ?

M'semen. « Les crêpes marocaines »



près la Bissara, présentée dans le dernier numéro du mois de décembre, ce mois-ci nous présenterons une autre spécialité marocaine : le M'semen. Ce type de crêpes marocaines peut être servi salé, sucré ou farci de légumes ou de viande. Pour nous, le M'semen fait partie de notre petit dejeuner préféré, tartiné avec du beurre et du miel ou accompagné d'huile d'olive. Servi avec un bon thé à la menthe, c'est le petit déjeuner idéal.

La recette et les photos nous sont proposées par Wafa, médiatrice culturelle, et Pau Esculies, photographe (www.pauesculies.es). Ils vivent tous les deux à Barcelone.

Nous nous trouvons dans la maison d'hôte que gère Bouchra à Sidi Kaouki, un petit village côtier à 20 km de la ville d'Essaouira. C'est Bouchra qui nous enseigne comment préparer le M'semen. Elle nous explique qu'elle se réveille tous les jours à l'aube, avant tout le monde, pour commencer à préparer la pâte à crêpes. Elle fait cela en même temps qu'elle fait le pain que nous tous, ses hôtes comme sa propre famille, mangerons pour accompagner les plats.

Comme Bouchra, beaucoup de femmes marocaines répètent cette même procédure quotidiennement le matin chez elles, et ce dans toutes les régions du du Maroc. Ce n'est d'ailleurs pas limité au Maroc. Dans l'Algérie voisine, le M'semen fait aussi parti de la tradition culinaire de certaines régions.

La recette



En premier lieu il faut préparer la pâte. Pour ça on aura besoin de :

- 2 œufs
- un sachet de levure chimique
- un peu de levure fraiche à faire le pain
- une cuillère à soupe de sucre
- une pincée de sel
- de la farine

Préparation

Faire une masse, une pâte épaisse, avec tous les ingrédients cités, sachant que la quantité dépend de chaque personne. Laisser reposer cette pâte pendant au moins une demi-heure, puis en faire des rectangles. Ces rectangles doivent être tartinés de beurre mou et être pliés trois fois pour en faire des petits carrés. Etirer ces carrés (à la main), afin d'obtenir un grand carré.

Une fois nos carrés prêts, on les cuit à la poêle un par un. La poêle doit être bien chaude, et huilée (avec de l'huile de tournesol). Les crêpes doivent être cuites des deux cotés. Il faut bien surveiller la cuisson de la crêpe pour qu'elle ne brûle pas. On doit obtenir une crêpe dorée, et cela se fait en un clin d'œil.









Rkia Aït Blal

Robe bustier en taffetas de soie et volant de mousseline de soie.

Corset à chaines argent et pierre en cristal.

www.rkia-aitblal.com



